

A la convention Colombienne de Milwaukee

Les délégués du Conseil de Trois-Rivières et de Grand-Mère sont particulièrement bien accueillis.

Tous les Conseils des Etats-Unis et du Canada sont représentés.

Comme nous l'annoncions il y a quelques semaines, M. Provencher a assisté, en compagnie de M. J.-A. Bernier, de Grand-Mère, l'un des délégués choisis lors de la Convention provinciale tenue à Québec en mai dernier, et de M. L.-G. Jourdain, maître de poste de cette ville et ex-député d'Etat des Chevaliers de Colomb, à la 47e Convention internationale de cette Société tenue à Milwaukee, Wisconsin, dans la 3e semaine du mois d'août. Ce Congrès, nous dit M. Provencher, a réuni dans la belle ville de Milwaukee, située sur la rive ouest du Lac Michigan, à quelque 80 milles de Chicago, plusieurs milliers de Chevaliers de Colomb, tant délégués que visiteurs. Il fut un réel succès. Les autorités Gouvernementales, le Gouverneur Kohler, de l'Etat du Wisconsin, et les autorités municipales de Milwaukee se sont donné la main pour faire vraiment grandiose la réception des représentants des Chevaliers de Colomb, cette grande société laïque catholique, si puissante aujourd'hui en Amérique.

L'ouverture du Congrès, le 20 août, a été précédée d'une messe pontificale d'une solennité extraordinaire. Cette messe a rassemblé au-delà de 10,000 personnes dont 8,000 chevaliers, les membres de leurs familles et un fort contingent de dignitaires ecclésiastiques, de membres du clergé, de religieux et de religieuses. Elle eut lieu dans la superbe église de l'Auditorium spécialement préparée pour cette célébration. Le chant y fut rendu avec une maîtrise tout à fait remarquable par un chœur d'environ 300 voix. Le sermon de circonstance, une pièce de haute éloquence religieuse, fut donné par un prêtre canadien, Sa Grandeur Monseigneur Henry Joseph O'Leary, Evêque d'Edmonton, Alberta.

C'est ce même prêtre qui, à la fin et aux applaudissements des congressistes réunis dans la grande salle des Conventions du superbe hôtel Schroeder, remettait le lendemain au Grand Chevalier Suprême, Martin H. Carmody, de la part de Notre Saint-Père le Pape, la plus haute décoration accordée à un laïque, savoir celle de Chevalier de la Grande Croix de l'Ordre de St-Grégoire.

Le rapport du Secrétaire Suprême, Wm-J. McGinley, a fait constater aux congressistes la marche ascendante de la société vers le progrès. Pendant l'année écoulée, 25 nouveaux Conseils ont été formés. L'effectif des membres assurés s'est trouvé augmenté de près de quatre mille. Monsieur Provencher, Grand Chevalier du Conseil "Trois-Rivières No 1001", nous dit sa satisfaction de constater que ce Conseil a donné sa bonne part dans ce résultat puisque depuis deux ans, au-delà de 300 membres se sont enrôlés et le nombre des membres assurés est presque triple.

L'assurance dans la Société des Chevaliers de Colomb quoiqu'elle soit à un prix des plus bas, repose cependant sur une base très solide. Il résulte d'une statistique préparée pour l'année 1928 par le Département de l'Assurance de l'Etat du Connecticut que sur 57 sociétés d'assurance fraternelle y faisant affaires, six seulement n'ont pas vu le nombre de leurs membres décroître. Ces six sociétés attestent un gain total de 9,400 membres représentant environ dix millions d'assurance en force. Parmi celles-ci, le rapport annuel de la société des Chevaliers de Colomb constate un gain de quatre mille nouveaux membres assurés, avec un total de six millions d'assurance additionnelle en force. Ceci dit hautement en quelle estime le plan d'assurance des Chevaliers de Colomb est apprécié.

Le rapport du Secrétaire Suprême aux Congressistes constate que depuis 1914, les membres assurés ont augmenté de 140,000 portant leur effectif actuel à près d'un quart de million, tandis que le nombre des membres associés a été porté, pendant la même période, de 220,000 à 300,000.

Parlant en son nom comme en celui de ses distingués compagnons

Sorel va avoir son élévateur

Le nouvel élévateur à grain de la North American Elevators Ltd. sera prêt à recevoir du grain dès le mois d'octobre

La construction de l'élévateur à grains que la North American Elevators, Limited, fait ériger à Sorel avance très rapidement, et l'on commence à en apercevoir de toutes les parties du Lac St-Pierre l'imposante structure. Les travaux d'infrastructure avaient été plutôt longs, comme il arrive toujours pour les constructions massives érigées au confluent de grands fleuves; il avait fallu creuser à une grande profondeur, mais le niveau du sol une fois dépassé, les choses ont marché comme par enchantement. On prévoit que le nouvel établissement sera prêt à recevoir les grains dès la fin d'octobre, c'est-à-dire plusieurs semaines avant la clôture de la navigation.

On sait que le coût de l'infrastructure, comme celui des quais et des docks, a été payé par le gouvernement fédéral, qui a ensuite loué l'emplacement à la nouvelle société à raison de \$6,000 par année, par bail de 21 ans susceptible d'être prorogé deux fois pour la même période.

On sait aussi que l'administration des chemins de fer Nationaux, après avoir englobé le chemin de fer dit de la rive sud, a accordé aux expéditeurs de grains les mêmes tarifs sur Sorel que sur Montréal et que les frets maritimes sont aussi les mêmes pour les deux destinations. Vu l'engorgement du port de Montréal, l'élévateur de Sorel semble donc assuré d'avance d'une clientèle rémunératrice.

de voyage, Monsieur Provencher nous dit qu'il conserve un souvenir très aimable de leur visite à Milwaukee où l'on a les canadiens-français de la province de Québec en haute estime si l'on en juge d'après la réception fort hospitalière qui leur a été faite. Ceci s'explique sans doute, ajoute M. Provencher, du fait que la ville de Milwaukee, peut-être la plus importante de l'Etat agricole du Wisconsin, est aussi située sur les bords du Grand Lac Michigan où les pionniers, pour plusieurs, vinrent du vieux Québec. On y trouve avec beaucoup d'intérêt des noms français comme celui de la belle Université de Milwaukee qui porte le nom "Marquette". Plusieurs rues de la ville portent aussi des noms français. Il en est ainsi de plusieurs petites villes avoisinantes, comme Racine, Fond du Lac, etc.

Nos trois délégués sont revenus par les Grands Lacs Michigan, Huron, Erié et Ontario. Ils ont visité avec grand intérêt les villes de Milwaukee, Chicago, Détroit et Buffalo. Ils ont particulièrement admiré l'étendue, la splendeur et la propriété des parcs situés, pour la plupart, au centre de ces grandes villes. Ceci atteste assurément la richesse de nos voisins, mais aussi la prévision remarquable des ingénieurs chargés de l'urbanisme. Le service de la circulation dans ces grandes villes, en particulier dans celle de Chicago, étonne vraiment le visiteur, tant il se fait avec rapidité et surtout dans le silence de la part des voitures automobiles. Ce résultat est obtenu grâce à l'observation stricte des règlements de la circulation sur les artères principales, et grâce au merveilleux système de lumières automatiques aux intersections des rues.

Nos amis ont également visité avec beaucoup d'intérêt l'exposition nationale de Toronto, qui, croit-on, n'a probablement pas d'égale aujourd'hui sur le continent.

Dans ce voyage, nos délégués trouvèrent, MM. Provencher et Jourdain ont visité de nouveau les Chutes Niagara, mais cette fois en aéroplane, dans le majestueux trimoteur Ford, le même qui, il y a deux ans, alla à la rescousse du Bremen dans le Golfe. Comme première expérience, ils l'ont bien appréciée, sauf que M. Jourdain, en quittant l'avion, a reproché au pilote de faire trêve aux lois de la circulation, en ce sens qu'il arrêta ses moteurs juste au-dessus des Chutes et qu'il tournait trop vite le coin des rues.

Mais tout cela se fit sans accident et les voyageurs en gardent un vivant souvenir.

Eckener veut battre son record

Le Zeppelin va tenter le tour du monde sans arrêt. Le ravitaillement se fera en plein vol.

Londres, 9.—Une dépêche de Berlin à l'Exchange Telegraph annonce que la prochaine randonnée du Comte Zeppelin sera un voyage sans escale autour du monde. Le ravitaillement se fera en plein vol. Le Dr Hugo Eckener, commandant du dirigeable, espère accomplir cette randonnée en 14 jours.

Un Magellan moderne s'est embarqué avant-hier pour aller rejoindre son gallion aérien géant et s'occuper activement de la réalisation des rêves de Jules Verne.

Le Dr Hugo Eckener, commandant du dirigeable allemand comte Zeppelin, a pris passage samedi sur le paquebot New-York, pour regagner l'Allemagne, où il retrouvera son vaisseau aérien qui a retrouvé de près de deux mois le voyage aérien de 80 jours autour du monde imaginé, par Jules Verne. En s'embarquant, le Dr Eckener a déclaré: "J'espère revenir bientôt en Amérique sur un dirigeable affecté à la traversée régulière de l'Atlantique. Un site sera choisi probablement à Washington ou Richmond pour établir un hangar. Des mâts d'énergie seront utilisés à New-York et Philadelphie, mais les réparations et l'hangarage seront faits à la base du sud, où la température est plus propice."

Transmission de l'image et de la parole

New-York, 9.—On a démontré aujourd'hui de façon conclusive la possibilité de transmettre simultanément par fil l'image et la parole. Les expériences ont été faites aux laboratoires de la Baird Television Corporation.

La démonstration a été essayée sur des fils reliant le studio de la compagnie à ses laboratoires, soit une distance de plusieurs blocs et un officier de la compagnie a expliqué qu'il serait tout aussi facile de réaliser le système par voie radiotélégraphique ou radiotéléphonique.

Le capitaine W.-J. Jarrard, représentant aux Etats-Unis de la Baird Co., a déclaré que des arrangements avaient été pris en Angleterre et en Belgique pour la transmission par radio de films sonores, sembleraient à ceux qui produisent aujourd'hui les théâtres de cinéma. On se propose de transmettre d'ici quelque temps la voix et l'image de personnes résidant à des distances considérables.

L'industrie du pétrole compte 70 années

William-B. Smith, qui découvrit le précieux liquide fut hué, mais aujourd'hui 300,000 puits avoisinent le sien et plusieurs millions d'hommes travaillent à cette industrie.

Le 25 août, l'industrie du pétrole a célébré son 70e anniversaire de naissance. En effet, il y a 70 ans, William-B. Smith, creusa un trou dans le flanc d'une côte à Titusville, en Pennsylvanie, y inséra une pompe et commença à extraire de la terre un liquide noir, épais. C'était du pétrole. Les agissements de Smith faisaient bien rire les paysans; personne ne se doutait qu'une industrie gigantesque venait de naître. Maintenant l'industrie créée par Smith aide d'un nommé Drake, emploie 1,500,000 personnes. Le puits solitaire a 300,000 voisins. Le placement de quelques dollars a atteint le fabuleux chiffre de \$11,000,000,000. La poignée de personnes qui se servaient alors de l'huile de charbon s'est augmentée tellement qu'elle comprend pratiquement tous les citoyens des deux Amériques, sans parler des autres pays. Et ce qui est aussi important, c'est que le prix de l'huile qui était de \$16.50 le baril en 1859 n'est plus que \$2.00 aujourd'hui.

Bénédiction de la pierre angulaire

DE L'HOPITAL COOKE

S. G. Mgr Comtois préside à la cérémonie hier. Assistance nombreuse. Importants discours.

Hier après-midi avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel hôpital Cooke. Une assistance nombreuse fut témoin de la cérémonie.

Après la récitation des prières liturgiques, S. G. Mgr Comtois adressa la parole. Des discours furent aussi prononcés par Rév. John-A. Clarke, l'Hon. Athanase David, Son Honneur le Maire Bettez, M. Nap. Desaulniers, maire des Chutes Shawinigan; M. Maurice Duplessis, M.P.P., M. le Dr Lessard.

M. Philippe Bigné, président de la Corporation de l'Hôpital Cooke, présenta délicatement les orateurs.

L'Hôpital Cooke est situé à quelques arpents de la ville, sur le coteau Sainte-Marguerite, non loin de l'ancienne ferme Bureau, sur un terrain acheté du Séminaire St-Joseph. A cet endroit complètement isolé, au grand air pur de la campagne, les malades tuberculeux trouveront là les meilleurs traitements et des soins tout maternels car le service sera confié aux Filles de Jésus, sous la direction de médecins experts.

Nouvel Honneur pour M. Adélar Provencher

DEPUTE DE DISTRICT.

Echos de la Convention colombienne tenue à Milwaukee.

Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre estimé concitoyen M. Adélar Provencher, Grand Chevalier du Conseil 1001, à la position de Député de District des Chevaliers de Colomb pour la région de Trois-Rivières avec sa juridiction sur les Conseils Trois-Rivières, Nicolet, Grand-Mère, Les Chutes Shawinigan, St-Tite et le Cap-de-la-Madeleine. Monsieur Provencher a déjà occupé ce poste de distinction dans l'Ordre pendant les années de 1922 à 1924. Son zèle pour promouvoir les intérêts de cette Société catholique assure une expansion plus grande dans notre district.

Nous félicitons Monsieur Provencher de sa nouvelle nomination. Sachant qu'il a réussi à faire choisir la cité de Lavolette pour la tenue de la prochaine convention provinciale, en mai 1930, nous croyons que ses nouvelles fonctions lui permettront d'assurer davantage le succès de ces grandes asises.

Bénédiction d'une grotte de Lourdes

A LA MAISON PROVINCIALE DES FILLES DE JESUS, BOULEVARD ST-LOUIS.

Dimanche prochain, 15 septembre à 4 heures de l'après-midi, heure avancée, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque bénira une grotte de Lourdes dans l'enclos des Filles de Jésus.

A cette occasion, le Rév. Père Joly, Supérieur des Oblats de Marie-Immaculée, prendra la parole. Le sermon sera suivi de la récitation du chapelet et du chant du Magnificat.

Les Religieuses invitent à cette fête le Clergé, les Communautés religieuses, les élèves des écoles avec leurs Maîtres et Maîtresses, tous les amis de la Communauté, et toutes les personnes qui aiment la très sainte Vierge.

Les âmes charitables qui voudront bien contribuer par une aumône si légère soit-elle, aux frais de construction de cette grotte auront part aux prières des religieuses aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

Dominicains en route pour le Japon

Ils s'en vont rejoindre leurs confrères de la mission Yakodate

St-Hyacinthe, 9.—Les RR. Pères Pierre Bissonnette, O.P., et Bertrand Derouin, O.P., du couvent Dominicain de cette ville viennent de quitter St-Hyacinthe, pour Vancouver d'où ils s'embarqueront à destination du Japon. Le Rév. Père Bernard Tarte, O.P., du couvent Dominicain d'Ottawa part en même temps qu'eux.

Les trois religieux ont été assignés à la mission de leur Ordre dans le diocèse de Yakodate, qui compte déjà trois Pères Dominicains et un Frère et dont le Supérieur est le Rév. Père André Dumas, O.P., lequel est un enfant de St-Hyacinthe.

Le Rév. Père Pierre Bissonnette est le frère du Rév. Père Antonin Bissonnette, O.P., du couvent Dominicain de St-Hyacinthe, directeur de l'oeuvre des retraites fermées de St-Hyacinthe. Le Rév. Père Tarte est le fils de M. Joseph Tarte, bibliothécaire adjoint à la bibliothèque du Parlement à Ottawa. Quant au Père Derouin, il est originaire de Québec. Ils feront tous trois la traversée de l'Océan Pacifique à bord de l'Empress of Russia de la flotte du Pacifique Canadien.

Beau succès au Couvent de Champlain

Quatre élèves obtiennent leur diplôme avec distinction

Aux derniers examens du Conseil de l'Instruction Publique pour l'obtention du diplôme d'institutrice quatre élèves du couvent de Champlain dirigé par les Soeurs du Bon-Pasteur, se sont distinguées de façon spéciale.

Ce sont Mlles Gisèle Bailley et Isabelle Marchand qui ont obtenu leur diplôme supérieur avec distinction. Mlles Marie-Claire et Marie-Alice Cessette qui ont obtenu avec distinction leur diplôme élémentaire.

Nos félicitations à ces demoiselles ainsi qu'aux Religieuses du Bon-Pasteur qui les ont si bien dirigées.

L'air liquide à utiliser dans les moteurs

Le Capitaine Koenig prétend avoir trouvé une nouvelle formule d'air liquide non explosif. Son usage dans le moteur d'auto serait extraordinaire.

Cobourg, Ont. 9.—Le capitaine Hugh Koenig, de Zella Mehli, Allemagne, qui est en visite ici, prétend avoir inventé un nouveau combustible qui devrait révolutionner les méthodes actuelles de locomotion. Il s'agit de l'air liquide non explosif. "La nature éminemment explosive de l'air liquide empêchait son emploi comme agent dans la production d'une énorme pression", a déclaré le capitaine. "Après six années de recherches, j'ai trouvé une formule par laquelle il est maintenant possible de produire de l'air liquide non explosif, et l'emploi de ce combustible devrait révolutionner les méthodes de locomotion automobile. L'automobile moderne pourra être convertie en un moteur qui utilisera de l'air liquide à un coût dérisoire. Un réservoir mis en place sur le carburateur enverra le liquide dans les cylindres. L'énergie énorme produite par un seul gallon développera une force suffisante pour faire fonctionner la machine sur 250 milles, au coût de cinquante cents." L'inventeur a ajouté que des turbines, utilisant cette énergie et développant 5,000 forces, avaient été mises en opération.

L'entrée des élèves au Séminaire Saint-Joseph

Est remise au 30 septembre

Par suite de circonstances incontrôlables dans la construction du nouveau collège, la rentrée des élèves est remise au lundi, 30 septembre, à 6 heures p. m.

Les Autorités du Séminaire

L'industrie de la soie au Cap

Le tissage de la soie devra commencer bientôt dans la nouvelle usine de la Compagnie

On sait qu'en société franco-canadienne, la Compagnie des Tisseries Réunis de Lyon, filiale d'une entreprise française de nom presque identique et vieille de près de 60 ans, s'est formée il y a quelques mois pour l'établissement d'un tissage de soie naturelle et artificielle au Cap-de-la-Madeleine. Commencée le 29 mai, la construction de l'usine est virtuellement terminée.

Cinquante métiers sont installés ou en voie d'installation et une cinquantaine d'autres sont attendus de France ces jours-ci. La fabrication commencera dans une dizaine de jours et l'on prévoit que l'établissement fonctionnera à plein rendement d'ici la fin d'octobre.

M. Jean de Missolz, ingénieur faisant partie du personnel des usines françaises, venu au Canada pour surveiller la construction et l'aménagement, est retourné en France samedi, 31 août à bord de La Duchesse de Richmond.

Le directeur de l'usine sera M. André Varney, arrivé dernièrement au Canada, en la compagnie du chef de fabrication, M. Henri Giroud. On attend également de France, une contremaîtresse et trois autres ouvrières stylées qui compléteront les cadres du personnel ouvrier.

MM. Varney et Giroud, occupés en ce moment à recruter le personnel, déclarent avoir trouvé sur place des éléments très précieux dont la formation sera relativement très facile. Il y a en effet au Cap-de-la-Madeleine plusieurs centaines de jeunes filles qui ne trouvaient jusqu'ici de travail qu'aux Trois-Rivières et auxquelles la nouvelle usine fournira un emploi avantageux.

L'inondation en Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans, 9.—Après avoir été convertie en un véritable lac dans la nuit de vendredi la ville de la Nouvelle-Orléans est revenue tranquillement à la vie normale hier mais les dommages sont énormes.

Pendant que la cité était endormie, vendredi soir les nuages crevèrent et laissèrent tomber 10.75 pouces de pluie qui inondèrent littéralement. Les résidents de la partie basse furent éveillés par des coups de feu tirés par des voisins et des appels téléphoniques lancés par la police.

Aucun quartier de la ville n'a été épargné. En certain endroit il y eut jusqu'à six pieds d'eau dans les rues. La police fut fort à faire pour organiser les secours aux endroits les plus affectés.

Cette inondation a pris la ville par surprise au beau milieu de la construction d'un drainage additionnel qui coûtera \$15,000,000 et préservera la cité contre de pareilles inondations.

L'Angleterre gagne la coupe Schneider

L'avion piloté par Atcherley développe une vitesse moyenne de 329 milles à l'heure. L'Italie

L'Angleterre a gagné la coupe Schneider pour vitesse en hydroplanes, l'officier L.-R.-L. Atcherley gagnant l'épreuve à la vitesse moyenne de 329 milles à l'heure, atteignant même 331 milles lors de l'une des sept étapes. L'Italie se classa seconde, l'officier Tomasi Del Malin ayant fait une moyenne de 286.78 à l'heure. L'ancien record du major de Bernardi était de 318 milles. Un million de spectateurs fut témoin de la course.

M. Télesphore Dugré décédé aux 3-Rivières

M. Dugré qui fut, longtemps l'un des entrepreneurs les plus connus aux Trois-Rivières, vient de mourir à l'âge de 69 ans et 7 mois.

Funérailles JEUDI, à Ste-Cécile

Hier est décédé en sa résidence M. Télesphore Dugré époux de Elise Marcouiller. Il était âgé de 69 ans et 7 mois.

Monsieur Dugré était universellement connu aux Trois-Rivières où il a toujours demeuré. Pendant près de 30 ans il fut l'un des contracteurs les plus habiles de la cité et tous les jours on recourait à sa grande expérience.

Il laisse pour le pleurer son épouse Dame Elise Marcouiller trois filles Maria Sr Ste-Marie-Télesphore des Dames de la Congrégation; Cécile et Mme Médéric Dufresne (Léda); quatre garçons: MM. Arthur de Québec; Alfred de Montréal; Fernando et Victor de cette ville deux frères: MM. Philippe et Alphonse Dugré.

Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Cécile jeudi à 9 h. 30. A la famille Le Bien Public offre ses plus profondes sympathies.

Accident au coin de la Cathédrale

Vers les neuf heures ce matin il est arrivé un accident d'auto au coin de la Cathédrale, accident qui, faute d'avoir eu de conséquences graves.

Un auto américain descendait la rue Bonaventure lorsque arrivé au coin de la rue Royale un camion vint frapper l'auto avec une telle force que la machine fut projetée sur le phare de droite et le renversa en mi ttes.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-ALEXIS
DES MONTS

La bénédiction du pont Gagnon

Une belle manifestation religieuse et civile a marqué cet événement mémorable

Une belle manifestation a eu lieu, dimanche après-midi, à 2 h. 30 à l'occasion de la bénédiction du pont Gagnon, à trois milles du village, par M. le Curé Baril assisté de son vicaire M. l'abbé Desjarlais. Après la cérémonie religieuse, une grande assemblée fut tenue sur la propriété de M. Alfred Allard, ex-maire de Hunterstown, qui pour la circonstance avait décoré la vaste galerie de sa maison qui devait servir de tribune pour les orateurs. Sur l'estrade on remarquait M. le Curé Baril, curé de la paroisse; MM. les abbés H. Bédard, curé de St-Denis; L.-F. Bellemare, curé de St-Angèle de Préfontaine; Desjarlais, vicaire à St-Alexis des Monts; Lamy, vicaire à St-Paulin; le Dr Théodore Gervais, M.P.; M. L. W. Gagnon, M.P.P.; L.-J. Thibault, préfet du comté de Maskinongé; James Turner, maire de St-Alexis-des-Monts; O.-E. Martin, maire de Louiseville; Nestor Lambert, maire de Hunterstown, les membres du Conseil de St-Alexis des Monts; MM. Hector Lemaire, Georges Allard, Paul Goudreau, de Louiseville; le Dr Olivier Lafleche; MM. Albert Milot, Hector Caron, Omer Gagnon, président de la Commission Scolaire; Thomas Caron, ex-maire; Jos. Lescaudre, Mmes J.-W. Gagnon, Antoine Gagnon, Albert Milot, Mlle Aimée Gagnon, MM. C.-A. Boisjoli, de St-Denis; Léopold Duhaime, de St-Paulin; Olivier Desroses, de St-Alexis-des-Monts; le Dr R. Bailly, de St-Paulin, etc.

Les discours

L'assemblée était présidée par le maire de St-Alexis-des-Monts, M. James Turner. Le premier orateur fut M. le Curé Baril qui rappela que la bénédiction du pont était un acte de foi. Il dit qu'il éprouvait une grande satisfaction de voir les autorités civiles se joindre à l'autorité religieuse dans ses entreprises. Il rendit un témoignage de reconnaissance à M. J.-W. Gagnon, député du comté à la législature, qui a doté la paroisse d'un magnifique pont et le félicita du travail qu'il avait fait en faveur de la route régionale qui sera sous peu un fait accompli et qui reliera la paroisse de St-Alexis des Monts à la route nationale.

Le député aux Communes de Maskinongé-Berthier, le Dr T. Gervais, fut l'orateur suivant. Il profita de l'occasion pour remercier les électeurs de la confiance qu'ils lui ont accordée dans le passé, puis il fit un peu d'histoire du site occupé par le pont actuel. Il fit aussi un éloge de M. J.-W. Gagnon, puis il parla de l'œuvre accomplie par le gouvernement libéral.

M. J.-W. Gagnon, député du comté à la législature, adressa ensuite la parole et fut très acclamé lorsqu'il se leva. Il remercia ses électeurs de la confiance qu'ils lui témoignaient et remercia le conseil municipal d'avoir donné son nom au nouveau pont. Il parla aussi de la construction de la route régionale et des difficultés qu'il a fallu surmonter pour mener à bien cette entreprise qui a nécessité la construction de quatre ponts. Il parla également de l'œuvre accomplie par le gouvernement provincial.

M. L.-J. Thibault, préfet du comté, fut le dernier orateur. Il profita de l'occasion pour prêcher la bonne entente aux différents conseils municipaux.

La réunion fut close par M. James Turner, maire, qui fit les remerciements d'usage.

LA BAIE
SHAWINIGAN

Décès

M. et Mme Joseph Racine, née Méline Coriveau, ont eu la douleur de perdre leur bébé Marie-Marthe-Anita, âgée de quatre mois.

—En visite au presbytère ces jours derniers: MM. les abbés Joseph Grenier et Lemire ecclésiastiques, de St-Etienne des Grès.

—Chez M. Albert Ménard: MM. Alcide et Hervy Lacombe, de St-Etienne des Grès.

—Chez MM. Willie St-Louis et Alfred Vallée: M. et Mme Dosithée Lessard, de Montréal et les familles Grenier et St-Louis, des Trois-Rivières.

—M. et Mme Alfred Blais, en visite chez des parents à St-Narcisse, Berthier et Grand-Mère.

ST-GEORGES

Grande fête champêtre à St-Georges de Champlain, au bénéfice de l'église

Ces jours derniers eut lieu, en la paroisse de St-Georges de Champlain, une grande fête champêtre, présidée par le nouveau curé M. l'abbé Biron, qui prit charge de sa nouvelle cure dimanche dernier, et à laquelle l'ancien curé M. l'abbé O. Landry prêta généreusement son concours.

La journée débuta par une messe solennelle, chantée par M. l'abbé O. Landry, ancien curé. M. l'abbé Biron, souhaita la bienvenue à ses nouveaux paroissiens puis un magnifique sermon de circonstance, sur la dignité du travail et l'œuvre de l'église à l'égard de la classe ouvrière fut donné par M. l'abbé Gilbert Lamy, vicaire à St-Pierre de Shawinigan.

La chorale de St-Paul de Grand-Mère avait charge de la partie musicale durant la messe et s'acquitta fort bien de sa tâche sous la direction de M. le notaire J.-E. Déziel. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue. Au chœur assistaient MM. les abbés Donat Guillemette, curé du Lac à la Tortue; Henri-P. Pellerin, professeur au Séminaire des Trois-Rivières; Edm. Dubé, du Grand Séminaire de Québec.

La Fanfare Laurentide, répondant généralement à l'appel fit les frais de la musique à la fête champêtre. En outre des différents amusements il y eut partie de baseball entre une équipe de Baie Shawinigan et Grand-Mère, et les gens de Shawinigan remportèrent la victoire par 7 à 6. Les Zouaves de Grand-Mère avaient charge de l'organisation des jeux, et firent un succès de cette fête. M. Frank Gauthier, notre populaire sportman apporta aussi son précieux concours à la fête.

Cette fête fut couronnée d'un franc succès, la température magnifique que nous avons eue aidant considérablement à la fête.

BECANCOUR

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Simone Bergeron a remporté la prime annuelle pour son enseignement dans la paroisse de Précieux-Sang. Nos sincères félicitations.

—M. et Mme Don. McGleish, de Toronto; M. Georges Dubé, d'Ottawa, et Paul Blondin, N.P., de Montréal, en promenade chez M. Joseph Blondin.

—M. et Mme Marcel Desrochers et leur fille Renée ainsi que M. Emilien Gingras des Trois-Rivières, de passage chez M. Amédée Gingras.

SAINT-LEON

Va et vient

M. et Mme Evariste Paillé et leurs garçons Léo et Fernand, de passage aux Trois-Rivières et à Champlain, dimanche dernier.

—M. et Mme Elphège Bédard, M. et Mme Alphonse Beauregard, de Sainte-Angele, en promenade chez M. Noé Lacoursière, mardi dernier.

—M. Majorique Bellemare est revenu d'une promenade de quelques jours à LaColle.

—M. Lucien Barrette et M. Maurice St-Pierre, en promenade à Montréal, dimanche dernier.

MAKAMIC

Mariage

Le 27 du mois dernier, M. F.-X. Angébert conduisit à l'autel Mlle Simone Morrissette, institutrice.

Décès

M. Pierre Normandin, est décédé mercredi le 28 août à l'âge de 86 ans; aussi M. Adélaïde Bergeron, âgée de 67 ans.

Divers

M. Eugène Rouleau est actuellement en voyage à Montréal, Nicolet et Lévis, où il a conduit ses deux fils au collège et sa jeune fille Simone au couvent de Nicolet.

—M. l'abbé Beaulac qui avait passé ses vacances parmi nous est retourné au collège des Sulpiciens à Montréal.

—M. L. de Gonzague Bolduc est aussi parti pour Québec pour y poursuivre ses études de médecine.

—Mme Israël Raymond est en voyage chez sa fille Mme H. Girard, à Montréal.

ALMAVILLE

Baptêmes

Joseph-Fernand Jean-Claude, fils de Maurice Dufresne et de Marie-Ange Demontigny, Parrain et marraine: M. et Mme J. Demontigny.

—Joseph-Donat-Laurent, fils d'Alfred Gignac et de Marie-Ange Landry, Parrain et marraine: M. et Mme Donat Landry.

—Joseph-Adolphe-Jean-Marie, fils d'Onésime Gauthier et de Valérie Ducharme, Parrain et marraine: M. et Mme Willie Gauthier.

—Joseph-Gérard-Gilles, fils de Léon Grondin et de Floride Héon, Parrain et marraine: M. et Mme Tamerle Poirier.

—Joseph-Fernand, Roméo, fils de Georges Pagé et de Florette Demontigny, Parrain et marraine: M. Roméo Demontigny et Mlle Flora Pagé.

—Joseph-Lucien-Benoît, fils de Henri Benoît et de Océline Moisan, Parrain et marraine: M. et Mme Elie Benoît.

Sépultures

M. Joseph Doucet, époux de Joséphine Forest, à l'âge de 60 ans.

—Marie-Paule-Yolande, enfant de Georges Gauthier et de Alexandrine Cloutier.

—Joseph-Lucien, enfant de Henri Benoît et de Océline Moisan.

Divers

M. et Mme Louis Veilleux, leurs fillettes Lucille et Marie-Paule, de Waterbury, Conn., en promenade chez Mme Joseph Veilleux.

—M. et Mme Hédège Emond et leur famille, à St-Raymond de Portneuf, ces jours passés.

—M. et Mme François Bédard, de Verdun, de passage chez M. Hédège Emond.

—M. et Mme Octave Thibault, de passage à St-Casimir.

—M. et Mme Johnny Rivard, M. et Mme Harry Emond, à St-Maurice.

—Mlle Henriette René, de Montréal, chez M. Hormidas Gauvin.

Réception

Le dimanche 18 août, à l'occasion de l'anniversaire de mariage de M. et Mme Simon Dussault, Des Ecarreils, Mme Philibert Dumas recevait quelques invités. Étaient présents: Mlles Fleurette Dussault, Yvonne Bourdeau, Marie-Louise et Alice Paquin, Fernand Dumas, M. et Mmes Simon Dussault, Emile Bourdeau, Louis et Lucien Paquin, Lucien Bourdeau, Arthur Dussault, Armand Delage, Amélie Paquin, Marcelle et Roland Dumas.

CHARETTE

Va et vient

M. et Mme Nérée Arvais et leurs enfants Onil et Laurence, de Ste-Flore, étaient de passage chez M. Maxime Boisvert.

—M. et Mme Edmond Gélinas, de St-Boniface, étaient en promenade chez M. Adem Lessard.

—M. et Mme Léonard-L. Auger et leurs enfants Marcel et Fernand, ainsi que M. Florido-L. Auger, de Montréal, étaient de passage chez M. Charles-Edouard-L. Auger.

—Mlle Germaine Charette est de retour d'un voyage de trois mois à Détroit, accompagnée de son frère M. Clément Charette, de Détroit.

—Mme Vve Isidore Deschênes, de St-Paulin, est de passage chez sa fille Mme Henri Deschênes.

Mariages

Samedi dernier, fut béni solennellement en notre église paroissiale, le mariage de M. Rosario Paquin avec Mlle Hélène Diamond. M. Wilfrid Paquin, du Lac au Sable, servait de témoin à son neveu et M. Joseph Diamond, à sa fille. Comme garçon et fille d'honneur: M. Léo-Paul Paquin, frère du marié et Mlle Aurore Gélinas. Étaient présents: M. Antonio Dessureault, Mlle Rosa Lord, M. Bernard Diamond, Mlle Alice Dupont, M. Donaldson Villemure, Mlle Rosée Gélinas.

M. l'abbé Dionis Gélinas, donna la bénédiction nuptiale. Le chœur de chant, sous la direction de Sr St-Prosper, exécuta du bien beau chant. Après le mariage tous se rendirent chez le père de la mariée où l'on servit le déjeuner. Après quoi, l'heureux couple partit pour voyage à Montréal.

—Lundi le 2 septembre fut béni le mariage de M. Alcide Lapointe, de Yamachiche, avec Mlle Rose-Alba Deschênes, M. Ernest Lapointe servait de témoin à son fils, et M. Israël Deschênes à sa fille.

ST-SEVERE

Visite canonique du Tiers-Ordre

Dimanche le 11 août, nous avons le bonheur d'avoir notre visite canonique du Tiers-Ordre, prêchée par le Rév. Père Damase, O.F.M. Les exercices ont été suivis par une nombreuse assistance; la visite se clôtura le 13 par la cérémonie de profession et de prise d'habit.

Honneur au mérite

Nos plus sincères félicitations à Mlles Hélène Lamy, Thérèse Trahan et Simonne Milot qui ont obtenu leurs diplômes du bureau des Examinateurs de Québec.

Départ

Nos écoliers et écolières, après avoir passé de joyeuses vacances dans leurs familles, nous ont quittés pour poursuivre leurs études.

A tous nous souhaitons courage et succès.

Les différentes écoles de la paroisse sont ouvertes depuis le 3 septembre.

Adieu au monde

Mlles Marguerite et Germaine Héroux, viennent de se consacrer à la vie religieuse. Mlle Marguerite, organiste depuis cinq ans, fille de M. Ovide Héroux, partait le 26 août pour le noviciat des Soeurs Grises à Montréal; le 6 septembre, Mlle Germaine, institutrice à l'école du village depuis cinq ans, fille de M. et Mme Elise Héroux, nous quitta pour le noviciat des Petites Franciscaines de Marie à la Baie St-Paul. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

—Mlle Germaine Boisvert, fille de M. et Mme Georges Boisvert, remplace Mlle Marguerite Héroux comme organiste.

Naissance

Le 29 août a été baptisée Anne-Marie-Ève, enfant de M. et Mme Arthur Lacerte, Parrain: M. Emile Lacerte, oncle; marraine: Mlle Irène Lampron, cousine.

ST-PROSPER

M. l'abbé Calixte St-Laurent, curé de Ste-Modeste, était en visite il y a quelque temps chez MM. Ferdinand Leduc, Wilfrid Cloutier, Zen. Jacob.

—M. l'abbé Eac. Héroux, curé de St-Stanislas, en visite au presbytère.

—Rév. Frère Bernard, des Frères du Sacré-Cœur de Victoriaville, chez M. Alfred Baecn.

—M. et Mme Marcelin Baril, Mme Théotime Massicotte, M. Charles Fraser, ont été assistés aux vœux professionnels du Rév. Père Cyprien, chez les Pères Franciscains, à Montréal.

—M. et Mme Esdras Frigon, de Landrienne, chez des parents.

—Mlle Adrienne Gravel, de La Tuque, chez MM. Ferd. Leduc et Alf. Baecn.

—Mlle Cécile Gagnon, aux Trois-Rivières, dernièrement.

—M. Viateur St-Laurent de Amos, chez M. F. Leduc.

—Mlle Madeleine Fiset, de Montréal, chez M. Jos. Fiset.

—Mlle Marie-Jeanne Cloutier, était à St-Narcisse ces jours derniers.

Ajustons toutes nos actions et affections au niveau de celles de Marie, nous servant de ses exemples comme d'un miroir dans lequel nous nous regardons sans cesse.

St François de Salles

HENRI NOBERT

Engr.

Marchand de Quincaillerie et Peinture

DEMANDEZ

Le Blanc de Plomb

B B

Le plus pur,

Le plus fin,

Le plus blanc

Donc le meilleur marché

32a 32b rue Hart

ST-PROSPER

Mariage Chamberland-Gagnon

Lundi le 26 août eut lieu à St-Prosper le mariage de Mlle Alice Gagnon, fille de M. et Mme Lucien Gagnon, avec M. Raoul Chamberland, de LaSarre, Abitibi, fils de M. Victor Chamberland, de Ste Rose de Timiscamata.

A la messe, le programme musical fut exécuté par Mlle Hélène et M. Georges Gagnon, de St-Prosper; Mlle Annette Gagnon, de Montréal et les enfants de Marie.

Après la cérémonie religieuse, Mme Gagnon reçut en sa demeure.

Aussitôt après la réception, les heureux époux sont partis pour Québec, Montréal et le Nouveau-Brunswick.

A leur retour ils habiteront LaSarre.

—Étaient de passage à St-Prosper pour le mariage ci-haut mentionné: M. Victor Chamberland et sa fille Yvonne, de Ste-Rose; M. le Dr Eugène Gagnon, de Montréal; sa jeune fille Annette et ses fils Roger et Marcel, ainsi que M. Claude Groux.

De Ste-Geneviève de Batiscan: Mlles Fabienne Massicotte, Marthe et Henriette Baribeau, Henriette Trudel, Suzanne, Massicotte, Juliette Baril, MM. Narcisse Massicotte et Charlemagne Baribeau.

De St-Georges de Beauce: Mlle Régina Poulin, Des Trois-Rivières; Mme Anselme Trudel; M. et Mme Maurice Panneton, Mlles Etienne et Blanche Panneton. De St-Adelphe: M. et Mme Louis Roberge et Mme Elie Gagnon et Mlle Yvonne Roberge.

De St-Georges de Beauce: Mlle Régina Poulin, Des Trois-Rivières; Mme Anselme Trudel; M. et Mme Maurice Panneton, Mlles Etienne et Blanche Panneton. De St-Adelphe: M. et Mme Louis Roberge et Mme Elie Gagnon et Mlle Yvonne Roberge.

De St-Georges de Beauce: Mlle Régina Poulin, Des Trois-Rivières; Mme Anselme Trudel; M. et Mme Maurice Panneton, Mlles Etienne et Blanche Panneton. De St-Adelphe: M. et Mme Louis Roberge et Mme Elie Gagnon et Mlle Yvonne Roberge.

Aux écoles

Plusieurs de nos jeunes filles nous quittent pour aller parachever leurs études dans différentes communautés. Ce sont: Mlle Alice Frigon, pour l'Ecole Normale des Trois-Rivières; Mlles Thérèse Frigon, Gabrielle Gravel, au couvent de St-Stanislas; Madeleine Houde, Gilberte Rempré, Gabrielle Gravel, Gabrielle Frigon, Adrienne Boisvert, Jeanne Cossette, Marie-Claire Gravel, Corinne Croteau, Lucette et Monique Cossette Jacqueline et Thérèse Trépanier à Montréal.

En visite

La famille de M. J. Vallée de St-Casimir chez M. Emilien Gravel. —M. et Mmes Am. et Marcel Tessier, Mlle Billa Tessier, M. Henri-Paul Tessier, de St-Stanislas, chez MM. Théode Jacob et Phil. Gagnon.

—M. et Mme Gaston Gagnon, de St-Tite, chez MM. Eméri Houde et Ernest Gagnon.

STE-THECLE

M. et Mme Napoléon Magnan ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui reçut au baptême, les noms de Marie-Thécla-Carmen. Parrain: Charles Magnan; marraine: Cécile Magnan, frère et sœur de l'enfant. Porteuse: Mme Théophile Magnan.

Va et vient

Mme Joseph Thiffault est allée à Shawinigan dernièrement.

—Mlle Rose-Alice Thiffault est allée passer quelque temps à Ste-Geneviève chez son oncle M. Alfred Dessureault.

—M. et Mme Alfred Dessureault, de Ste-Geneviève, chez M. Joseph Thiffault, dernièrement.

—M. et Mme Joseph Trépanier, ainsi que leur fils Viateur, en voyage d'affaires à Shawinigan dernièrement.

—M. Emile Delayle et M. Armand Grandmont, employés à la gare Windsor, à Montréal, de passage chez M. Clovis Bédard et M. Joseph Cossette.

—Mlle Melanie Falardeau, de St-Alban, chez MM. Clovis Bédard et François Bédard.

Engourdi et infirme. "Je me sentais devenir engourdi et avais une sensation d'infirmité dans tout mon corps", écrit M. Albert Reetz de Leopold, Wis. "Depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre, mon état de santé a complètement changé et je me sens comme un jeune homme. J'ai maintenant 61 ans." Pour les gens qui arrivent sur l'âge, nous ne connaissons pas de meilleur tonique que cette médecine herbeuse de confiance. Ce n'est pas un simple article de commerce. Seuls, les agents spéciaux peuvent fournir directement des laboratoires Fahrney à Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Pour une
plus grande
protection!

L. G.

BEAUBIEN
& CieMaison fondée à Montréal
en 1902Etablie aux Trois-Rivières
en 1919Membres de la Bourse de
MontréalMembres du Curb de
Montréal

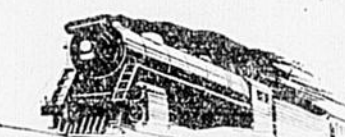
MAURICE LANGLOIS

Gérant

153, Notre-Dame

Téléphone 1180

Les Trois-Rivières, P.Q.



CANADIEN NATIONAL

LES VACANCES
OU ALLEZ-VOUS

VISITEZ DONG LES ANTILLES, CE PARADIS RESTRE DE L'ATLANTIQUE, SUR LES PALAIS FLOTTANTS DU CANADIEN NATIONAL: R.M.S. LADY SOMMERS, R.M.S. LADY RODNEY

DEPART DE MONTREAL
TOUS LES QUINZE JOURS
\$80.00:

Aller et retour, repas et lits compris.—Montréal à Bermuda. Dix (10) jours durant. \$165.00:

Aller et retour, repas et lits compris.—Montréal à Nassau, les Iles Bahamas, 16 jours. \$180.00:

Aller et retour, repas et lits compris.—Montréal à Kingston, Jamaïque, 21 jours.

Pour ceux qui désirent faire le voyage de circuit via St-Jean, N.B., prix aller et retour, de Montréal à Bermuda \$72.50; rail, de St-Jean, N.B., C.N.R., \$14.01, repas et lits compris, à Montréal.

Ces itinéraires comportent en plus escales aux endroits les plus intéressants sur le parcours de ces merveilleux voyages.

Pour détails se présenter au bureau du C.N.R.

J.-P. Bédard,
Agent Général local

Placement de bon père de famille

Congrégation des Révérendes Soeurs Ste-Catherine

1ère hypothèque, 2 à 12 ans 6%

Prix pour rapporter environ 6 1/4%

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC

Téléphone: 2-8748

Représentant
Spécial pour
Trois-Rivières et District
9, rue St-Pierre, Tél. 205

Agent:
Auguste Desmarais
Louiseville
Tél. 171

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Liée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots;
1c. par mot additionnel.

RETRAITES FERMEES

JEUNES FILLES— du 12 au 16

septembre.

DAMES— Du 24 au 28 septembre

JEUNES FILLES— du 3 au 7

octobre

Pour tout renseignement s'adresser à la Directrice des Retraites fermées au Couvent de Marie- Réparatrice, rue St-Charles, Les Trois-Rivières.

SANATORIUM
DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério

L'Ecole St-Patrice

L'ETUDE DE L'ANGLAIS

Notre nouvelle commission Scolaire, qui est à poursuivre si heureusement un sérieux travail de réorganisation, voit surgir tout à coup un problème absolument imprévu. Il s'agit de l'Ecole St-Patrice. Comme on le sait, cette école a été récemment fondée dans le but de procurer aux catholiques de langue anglaise un endroit spécial où diriger leurs enfants. M. le Président, le Notaire Trudel, et MM. les Commissaires, n'ont rien pour assurer à l'Ecole St-Patrice un enseignement de premier choix, et la construction qu'on est à terminer rue Ste-Julie répondra amplement à tous les besoins de l'élément catholique de langue anglaise.

Dans l'esprit des Commissaires, le but poursuivi à cette Ecole St-Patrice est de fournir à la jeunesse de langue anglaise catholique toutes les facilités possibles de se perfectionner dans la langue anglaise et d'y trouver l'enseignement que l'on donne dans les High School des autres villes. Il est donc bien entendu que les enfants qui fréquentent cette école parlent et comprennent l'anglais, puisque c'est pour eux que l'école a été fondée et que c'est dans leur langue que l'enseignement doit leur être donné.

La Commission Scolaire n'a aucune objection à ce que des élèves de langue française fréquentent cette institution, mais pour le faire utilement il va de soi qu'ils doivent d'abord posséder au moins les éléments de la langue anglaise, suffisamment pour le comprendre et le parler, sinon avec élégance du moins assez couramment. C'est pourquoi on avait décidé de n'admettre à cette école anglaise les élèves français qu'après la quatrième année. Il semble admis qu'à ce moment l'élève de langue française peut profiter utilement de l'enseignement qu'on y donne et terminer son cours sur le même pied que ses confrères de la langue anglaise.

Par malheur, on semble s'être mépris sur l'idée qui a présidé à la création de cette nouvelle école. Les années passées on a envoyé à St-Patrice un certain nombre d'élèves canadiens français qui ignoraient complètement l'anglais. Cette année la nouvelle école est absolument débordée d'enfants qui ne parlent ni ne comprennent l'anglais. On nous dit que sur 300 inscrits il s'en trouve près de la moitié qui ne parlent et ne comprennent autre chose que le français. C'est une anomalie.

C'en est une au point que les Religieuses, institutrices à cette école, se demandent si elles ne doivent pas donner l'enseignement du catéchisme en français, attendu que les petits enfants qu'on a erronément dirigés là ne comprennent pas un mot d'anglais. On admettra qu'on a fait aux religieuses de St-Patrice une situation absolument intolérable.

Si dans une école qu'on veut exclusivement de langue anglaise, on doit enseigner le catéchisme en français, et, sans doute, les autres matières en la même langue, parce que les enfants ne comprennent ni ne parlent l'anglais, on se demandera: pourquoi cette école anglaise? Il est entendu qu'en donnant une école spécialement destinée aux enfants catholiques de langue anglaise, les institutrices devaient organiser leurs cours de façon à donner l'enseignement dans la langue comprise par les enfants pour qui cette école a été fondée.

Il ne saurait être ici question d'enseignement bilingue. Sans doute qu'on veut admettre à l'Ecole St-Patrice les élèves de langue française. Mais on admettra ceux-ci, non pour le perfectionner sur le français, mais bien pour le perfectionner en langue anglaise, et pas autrement. Pour que ce perfectionnement en anglais soit possible, il faut d'abord que l'élève possède assez les éléments de la langue pour s'assimiler tout de suite l'enseignement qui n'est donné qu'en anglais. On a donc agi très sagement en établissant que l'entrée à St-Patrice, pour les élèves français, ne peut avoir lieu qu'après le cours de quatrième année. C'est que l'on suppose que, à ce stage du cours, l'élève de langue française peut trouver profit à poursuivre son enseignement dans la langue anglaise. Mais encore une fois, il faut de toute nécessité que l'élève puisse comprendre cette langue et la parler au moins suffisamment. Autrement l'élève perdra son temps et les institutrices de même.

Nous croyons qu'il n'est pas sans à propos que le public soit informé de ce fait. Nous trouvons aussi que la Commission Scolaire a parfaitement raison de demander qu'on n'envoie à la nouvelle Ecole Catholique de langue anglaise que les élèves qui possèdent déjà suffisamment l'anglais pour bénéficier dès le premier jour de l'enseignement que l'on donne, et que l'on doit donner exclusivement en cette langue.

Il n'est pas question ici de l'importance de bien posséder les deux langues officielles au Canada. Personne ne discute aujourd'hui ce qui est devenu une vérité indiscutable. Et précisément dans toutes nos écoles de langue française, on donne l'enseignement de la langue anglaise, au moins dans ses éléments. Par l'empressement que l'on met à pousser les enfants canadiens français vers cette unique école de langue anglaise catholique, on peut croire que les parents ne tiennent pas compte que le meilleur endroit pour apprendre les éléments de l'anglais est encore l'école où l'enseignement est bilingue. Or, le programme de toutes nos écoles de langue française sous notre Commission Scolaire comporte l'enseignement des éléments de la langue anglaise. Si cet enseignement des premiers éléments de l'anglais n'est pas satisfaisant, il est à propos de voir à ce qu'il y soit remédié.

Mais nous ne trouvons pas que c'est le bon moyen de faire apprendre l'anglais à un enfant que de le diriger vers une école spéciale où l'enseignement ne doit être donné qu'en anglais. L'argument qu'on apprend l'anglais à force de l'entendre parler est sans doute bon. Mais il n'a pas d'application ici. Sans doute que le petit canadien français sera en contact avec les anglais; mais ce contact n'aura lieu forcément que hors des heures de classe. Or comme cette école n'est pas un pensionnat, l'occasion de parler l'anglais en récréation est plutôt rare. Le seul anglais que l'enfant doit attendre à St-Patrice est celui parlé par l'institutrice durant la classe. Or si l'enfant ne comprend pas un traître mot de ce qui se dit, il ne retire rien de l'enseignement donné, ni n'apprend à parler l'anglais.

Nous trouvons donc que la Commission Scolaire a parfaitement raison de demander qu'on ne dirige vers l'Ecole St-Patrice que ceux des élèves canadiens français qui possèdent déjà suffisamment l'anglais pour suivre des leçons de langue anglaise. Personne ne conteste que ce peut être un précieux avantage de se perfectionner dans la pratique de l'anglais; mais encore faut-il, pour en tirer quelque profit, posséder au moins les éléments utiles de cette langue.

Si on doit apprendre le catéchisme en français aux petits enfants de l'Ecole St-Patrice, sous peine de n'être pas compris d'eux, nous nous demandons pourquoi les parents ne dirigent-ils pas les élèves tout de suite vers les classes françaises qui ne manquent pas ici, et qui sont prêtes à donner l'instruction élémentaire aux commençants. En agissant de la sorte on ne risquerait pas de détourner de ses fins la seule école catholique de langue anglaise qui était devenue une nécessité pour un élément important de notre population.

Joseph BARNARD

Ecoliers et Ecolières

Le début d'une année...

En revenant de la campagne ce matin il fallait rouler avec quelque précaution: certains coins de chemin, certains bords de rue ressemblaient à une fourmilière qui ne manquait pas de charmes. Une foule grouillante de petits garçons et de petites filles se dirigeait vers

l'école: les uns tête nue, cheveux bouclés ou ébouriffés, les autres coiffés de bécots multicolores portés élégamment ou à la diable. Cahiers ou pile de livres à la main, ils s'enfonçaient dans la porte étroite de l'école du rang ou dans le large vestibule de celle des Soeurs ou des Frères. Les grands déjà l'air assuré, traînant les plus petits.

C'est l'ouverture des écoles. Ceux de notre âge ne peuvent le voir sans remonter aux jours si lointains où timides, désorientés, ils paraissent pour la première fois en présence du maître ou de la maîtresse. L'esprit presque aussi neuf

que leurs cahiers, et l'âme portant encore la seule empreinte du milieu familial, nous venons nous présenter aux influences qui devaient régir sur nous. Nous n'en avions pratiquement pas conscience; nos parents avaient choisi. Que serait-il advenu de nous si, au lieu de nous plonger dans l'atmosphère d'une école chrétienne, on nous avait abandonnés dans un milieu indifférent ou hostile à toute idée religieuse? Et quel aurait été le résultat de nos efforts, si au lieu d'être soutenus et dirigés par des parents attentifs, nous avions été abandonnés à notre seule initiative?

Nous sommes particulièrement favorisés dans notre coin de pays; l'école est religieuse et dotée de maîtres excellents; le choix est donc facile de ce côté. Le rôle des parents n'en garde pas moins son importance. Si le maître n'est pas secondé par eux, son rôle est bien difficile, et perd la plus grande partie de son efficacité.

Les parents, après qu'ils ont fait choix d'une bonne école, ont-ils un peu pensé à ce qu'il leur reste à faire? Leurs enfants, malgré qu'ils soient devenus des élèves, leur appartiennent toujours, et ils ont à jouer un rôle dans leur instruction.

Comment le pourrions-nous, s'écrieront quelques-uns: nous ne possédons pas la science nécessaire pour nous établir professeurs, et d'ailleurs, nous n'en avons pas.

Sans doute tout le monde n'est pas apte à faire un instituteur; mais tout le monde est capable d'aider le maître, en le soutenant au lieu de le décrier ou d'affaiblir son autorité. Cela, on peut et on doit le faire.

Or, il y a des parents qui ne se font pas faute de s'impatienter après leurs enfants et même de les rayer, mais qui oublient que les maîtres peuvent avoir les mêmes occasions de s'impatienter, et le même devoir d'user de sévérité au besoin. Aussitôt sortis de chez eux, leurs enfants deviennent des anges; ceux qui ne les trouvent pas intelligents, aimables, ont tort; ceux qui s'avisent de leur parler sévèrement, même de leur infliger une correction, sont toujours des brutes incapables de comprendre ce cher petit!

Voyons. Ne soyons pas ridicules à ces points.

Nos enfants sont-ils en réalité aussi aimables que cela? Cela n'est pas du tout certain. Et puisque, à la maison il leur arrive d'exercer notre patience vingt fois le jour; il arrive aussi que leur espièglerie, leur étourderie ou même leurs mauvais instincts leur fassent faire à l'école des choses répréhensibles; il arrive aussi que leur ardeur ait besoin d'être stimulée, et même leur paresse d'être secourue. Puisque nous ne sommes pas là à tout instant du jour pour reprendre ce qu'il y a à reprendre, sachons au moins comprendre que quelqu'un doit le faire pour nous.

Ce quelqu'un, c'est le maître ou la maîtresse.

Et si l'un ou l'autre n'est pas toujours excellent, on peut être certain que pour la très grande majorité ils ont plus de compétence que beaucoup de parents, ayant fait des études spéciales de pédagogie avant d'occuper leur poste; et ayant subi un entraînement qui manque très souvent à certains amoureux d'hier, mués soudainement en pères et en mères.

Soutenons l'autorité des maîtres. C'est un devoir primordial.

Aidons aussi les enfants; c'est un autre devoir.

Sans doute, tous ne sont pas à même de leur rendre cet immense service de leur servir de répétiteurs; mais on peut au moins se préoccuper de ce qu'ils deviennent après être sortis de la classe, et se rappeler qu'ils ont des leçons à étudier, des devoirs à faire. Les parents qui veillent à ce que le jeu ou la flânerie n'occupe pas tout le temps en dehors des heures de classe rendent à leurs enfants un signalé service.

Rappelons-nous donc qu'il est impossible de se décharger entièrement sur les maîtres de l'éducation de ses petits. Les parents qui seraient sous cette impression caressent une illusion dangereuse. Durant les dix mois de l'année scolaire, d'autres font ce qu'ils ne pourraient pas faire eux-mêmes; mais leur rôle n'en reste pas moins très important.

Qu'ils le jouent.

Jules DORION,

(L'Action Catholique)

Grand merci au bon Père Frédéric et à sainte Rita pour position obtenue. Avec promesse de publier. E. A.

La répression du travail du dimanche

L'enquête gouvernementale dans les usines de pulpe et de papier. Déclaration du premier ministre et des fabricants. Situation actuelle. Immunité scandaleuse et dangereuse.

C'est en mars 1926 que fut instituée par le gouvernement provincial la commission chargée d'enquêter sur le travail du dimanche. L'arrêt ministériel qui lui donna ses pouvoirs rappelle qu'une loi spéciale défend tout travail ce jour-là, sauf dans certaines circonstances spéciales, mais que nonobstant cette prohibition, un certain nombre de manufacturiers, en particulier les fabricants de pulpe et de papier, obligent leurs employés à travailler le dimanche alléguant que ces travaux sont urgents et nécessaires et par conséquent permis par la loi qui prévoit ces exceptions.

L'objet de l'enquête se trouvait ainsi assez bien défini. Elle devait porter surtout sur les fabrications de pulpe et de papier et voir si les travaux exécutés le dimanche pouvaient être considérés, ainsi qu'on le prétendait, comme urgents et nécessaires.

Dans son rapport la commission — composée du juge Marchand, d'un industriel M. François Faure de M. l'abbé Vachon et d'un ministre protestant, M. Wilson — divise ces travaux en deux catégories: travaux de production et travaux de réparation.

Pour les premiers, voici son jugement: "Il ne peut y avoir le moindre doute que le système adopté par la grande majorité des usiniers de continuer la fabrication du papier et les opérations générales de ces usines jusqu'à 6 heures, 7 heures et 8 heures le dimanche matin est clairement contraire à ce qui est édicté par la loi."

La Commission n'est pas moins catégorique pour les autres travaux: "Les commissaires en sont venus à la conclusion que le travail de réparations et de mise en ordre des usines qui se fait invariablement le dimanche pourrait se faire sur semaine et ils ne peuvent voir dans ces travaux le caractère de nécessité ou d'urgence qui en ferait des exceptions à la règle générale posée par la loi du dimanche."

Ces deux déclarations sont lares. Les commissaires, il est vrai, après avoir ainsi affirmé que ces travaux ne sont pas permis par la loi, indiquent, suivant les observations des intéressés, le profit que ceux-ci en retirent, mais le motif d'un plus grand gain, si puissant soit-il, ne saurait être classé parmi les cas "urgents et nécessaires", et faire céder la loi.

Aussi le premier ministre de la Province crut-il de son devoir d'informer les propriétaires d'usines de pulpe et de papier du résultat de son enquête et des conséquences qui s'ensuivaient: "Les conclusions de ce rapport, leur écrit-il, sont à l'effet que le travail du dimanche dans ces fabrications n'est ni urgent ni indispensable, si ce n'est dans quelques cas exceptionnels. Il s'ensuit qu'il n'est pas laissé d'alternative à notre gouvernement que de faire observer la loi du dimanche, loi adoptée par le gouvernement fédéral auquel il incombe de légiférer en pareille matière."

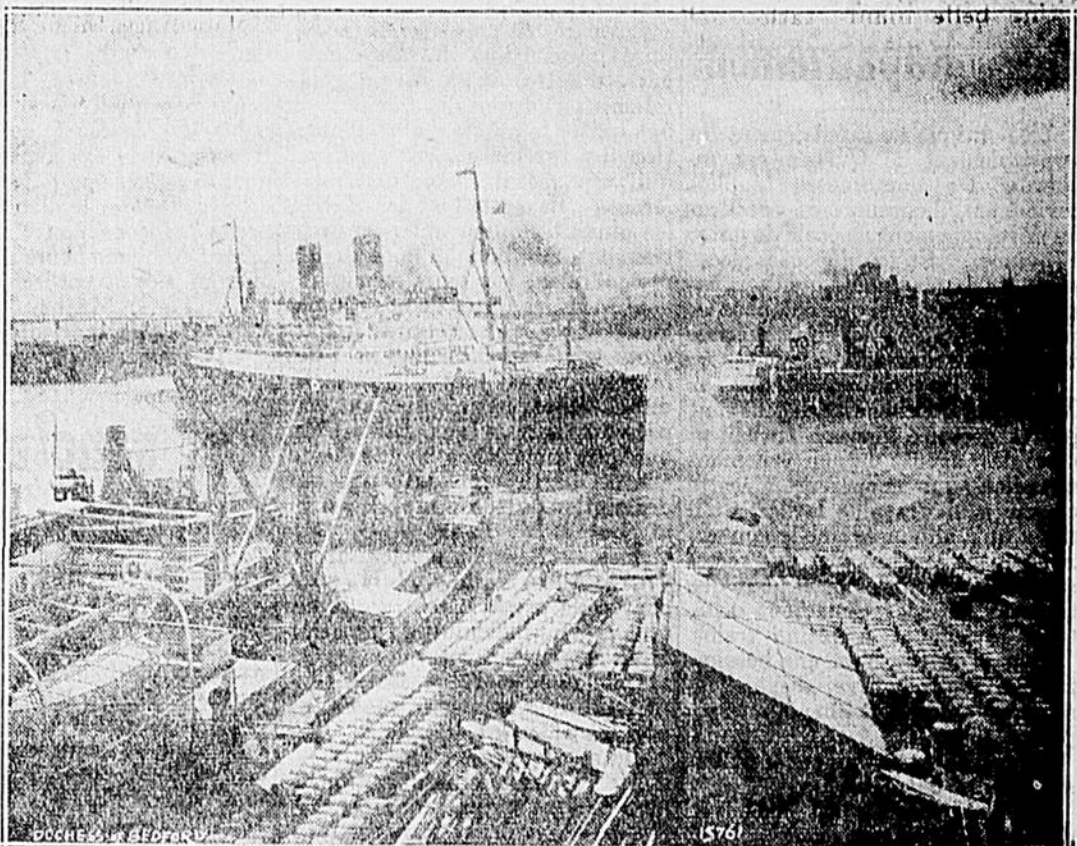
Je suis convaincu que les fabricants de pulpe et de papier de notre Province se conformeront et se soumettront volontiers aux dispositions de la loi du dimanche. En cas d'infraction notre gouvernement estime que son devoir sera de faire observer la loi dans toute l'étendue de la Province. Nous croyons avoir accordé aux fabricants de pulpe et de papier un délai suffisant pour leur permettre de s'adapter aux nouvelles conditions qu'entraîne la cessation de tout travail le dimanche."

Un mois plus tard les fabricants de pulpe et de papier de la Province, réunis en assemblée à Montréal, répondirent au premier ministre qu'ils avaient décidé à l'unanimité de se rendre à ses observations et de mettre fin à tout travail du dimanche dans leurs usines, à partir du 1er novembre 1926.

Qu'est-il résulté de tout cela? Malgré leur belle déclaration, la plupart des industriels, sinon tous, ont continué leurs travaux de réparation le dimanche, et quelques-uns même leurs travaux de production.

Quant au premier ministre, il déclarait, en substance, l'hiver der-

Paquebot de 20,000 tonnes dans le port de Montréal



Remarquable photographie du "Duchess of Bedford" du Pacifique Canadien, pris récemment au moment où le gigantesque paquebot de 20,000 tonnes sortait du port de Montréal pour entreprendre la traversée de l'Atlantique. Ce navire est l'un des quatre du même tonnage que la Cie du Pacifique Canadien a mis en service l'été dernier. La présence de ces puissantes unités sur le fleuve Saint-Laurent démontre la popularité croissante de cette route auprès des touristes, en même temps qu'elle témoigne de l'esprit d'entreprise de la grande compagnie de transport canadienne.

nier, aux représentants des syndicats catholiques qui réclamaient son intervention: "La loi permet les travaux urgents et nécessaires; les fabricants prétendent qu'ils ne font que ceux-là, que puis-je faire?"

Mais alors que devient l'enquête de 1926? Et les conclusions de la Commission? Et la propre lettre du premier ministre, affirmant qu'il fallait se soumettre à ces conclusions et qu'en cas d'infraction il ferait observer la loi?

Cette situation n'a-t-elle pas assez duré? Outre le mal intrinsèque du travail du dimanche, ne voit-on pas qu'il est excessivement dangereux de laisser croire au peuple que les grosses compagnies jouissent d'une immunité non-justifiée, qu'elles peuvent violer les lois sans être inquiétées? Notre classe ouvrière est bonne, saine,

respectueuse des autorités. Mais n'allons pas lui faire perdre ces qualités précieuses qui ont précisément attiré ici les industries étrangères; n'allons pas la dresser, sous le coup d'injustices flagrantes, contre le capital et le pouvoir! Or c'est à cela que peut aboutir la non-répression du travail du dimanche.

Condamner à la prison un pauvre homme qui achète ou vend en contrebande une bouteille de whisky et comble de faveurs les grosses compagnies qui chaque dimanche de l'année transgressent ouvertement la loi du repos dominical, c'est laisser entendre qu'il y a deux justices: une, toute d'indulgence, pour les riches; l'autre, toute de sévérité, pour les pauvres; c'est manquer à son devoir de gouvernant, c'est exaspérer la classe ouvrière.

De nouveau nous demandons avec instance au gouvernement provincial qu'il se rende au vœu général de la population et applique les conclusions de l'enquête dont il a reconnu lui-même le bien fondé.

LA TERRE TREMBLE

La secousse se manifesta pendant près d'une minute

Maniwaki, Qué. 9.— Un tremblement de terre local, qui se manifesta à 10 h. 30 hier soir, a secoué cette ville pendant près d'une minute, mais sans causer de dommages. Les secousses furent ressenties très perceptiblement pendant environ 45 secondes. Les villes et villages des alentours n'ont rien signalé de ce genre.

LE PÉTROLE PROFITE AUX INDIENS DE L'ALBERTA



L'appareil pompe le précieux liquide. (3) la squaw Becky Beaver et son rejeton, comptant son argent. (4) Les chefs Wolf Teeth, Lost Buffalo et Black Buffalo saluant le derrick qui leur est une nouvelle source de richesse.

Depuis les développements considérables qui se sont produits dans la zone pétrolière avoisinant Calgary, Alberta, sur le réseau du Pacifique Canadien, la tribu des Indiens Stoney, qui détient un droit de propriété sur ces terrains, entrevoit pour un avenir prochain un accroissement appréciable de ses revenus, grâce au versement d'une somme annuelle de \$10 à chacun de ses membres par les compagnies qui ont entrepris l'exploitation de cette région, dont on ne connaissait pas même la richesse il y a quelques mois. Cette tribu de 125 familles comprend 640 personnes et chacune d'entre elles touchera plus tard une royauté de 12 1/2% sur la production d'huile si les prévisions des promoteurs de l'entreprise se réalisent. Une partie de cette royauté sera cependant mise de côté pour l'achat d'instruments aratoires. A l'occasion du premier versement de cette somme, toute la tribu empanachée et parée de ses plus beaux costumes se présenta pour toucher la somme convenue. (1) Le chef Hector Crawler recevant son argent de R. Hinton, agent des Indiens. (2) Le chef Wolf Teeth à l'intérieur du pumpjack, où les Indiens ont découvert le pétrole. (3) la squaw Becky Beaver et son rejeton, comptant son argent. (4) Les chefs Wolf Teeth, Lost Buffalo et Black Buffalo saluant le derrick qui leur est une nouvelle source de richesse.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

Québec et le Rapatriement

La politique de rapatriement du gouvernement de Québec est un succès. De nombreuses familles reviennent, heureuses de coopérer au développement agricole de notre Province. Et les dépenses occasionnées par la campagne de rapatriement sont plus que compensées par les capitaux et les effets rapportés par les rapatriés.

Devant les résultats obtenus par M. l'abbé Deschênes, des gens sont portés à croire que son travail et celui des agents du gouvernement canadien qui coopèrent à cette œuvre sont des plus faciles; qu'il n'y a qu'à annoncer que le gouvernement de Québec met des terres à la disposition des gens pour que tout de suite les Canadiens expatriés reviennent à pleins trains.

Pour d'autres, c'est une besogne inutile, improductive, dispendieuse, et qu'on devrait abandonner au plus tôt.

Ces opinions ne doivent pas nous surprendre outre mesure.

En cela comme en beaucoup d'autres choses, ce sont surtout ceux qui ne connaissent rien de cette question qui en parlent le plus volontiers, qui ont les opinions les plus tranchées sur le rapatriement et la colonisation, en général.

Une partie de la population du Québec pourrait aider beaucoup au rapatriement, et cela sans se dérangier.

Le travail de rapatriement est surtout difficile dans le choix à faire des rapatriés.

Ceux qui furent de bons fermiers et qui possèdent encore une ferme au pays de Québec, sont sûrement ceux qu'on a le plus d'intérêt à ramener.

Comment les connaître? Rien sur leur personne n'indique à ceux qui s'occupent de rapatriement que ces gens sont encore propriétaires au Canada.

Car il ne faut pas oublier que deux sortes de familles ont quitté les campagnes québécoises pour aller vivre aux Etats-Unis; celles qui ont eu des malchances ou qui ont acheté des fermes à un prix trop élevé; aussi celles qui ne pouvaient vivre au pays québécois parce qu'elles cultivaient trop mal leurs fermes.

Parce que plus nombreux, ce sont surtout les gens de cette dernière classe que rencontre le plus souvent celui qui s'occupe de rapatriement. N'ayant pas plus réussi en ville que sur leur ferme, ils veulent revenir essayer de nouveau. Et à les entendre dire, on leur en remontrerait difficilement dans la culture du sol, dans l'administration d'une ferme.

Ceux de l'autre classe, moins nombreux, plus réservés, sont difficiles à attendre. Et ce sont exactement ceux-là qui réussissent le mieux au Canada, qu'on a le plus d'intérêt à rapatrier.

De ces familles sont aux Etats-Unis depuis peu d'années, essayant de gagner un montant déterminé pour rencontrer le paiement d'une dette, pour se loger, pour acheter des animaux.

Mais qui sait si les enfants voudront retourner, si la famille reste plus longtemps en ville?

Qui sait, si en face de la rareté du travail, du coût toujours plus élevé de la vie, en ville, les économies amassées péniblement ne seront pas englouties... pour ne pas crever de faim?

Et peut-on oublier que le retour à la campagne d'une bonne famille canadienne c'est un actif qui vaut mieux que la venue au pays de plusieurs familles étrangères, souvent difficiles d'assimilation?

Et souvent, n'est-ce pas sauver moralement une bonne famille canadienne, que de la soustraire à la vie de la ville pour laquelle elle n'est pas faite?

Les curés de paroisses, les secrétaires municipaux de nos campagnes, d'autres aussi, savent généralement l'adresse des familles qui ont quitté la paroisse avec l'intention d'y revenir, de celles surtout qui y possèdent encore de bonnes fermes. Ils ont là l'un des moyens les plus utiles pour aider au rapatriement des bonnes familles qui reviendraient sur leurs fermes.

Si MM. les Curés de nos campagnes, MM. les secrétaires paroissiaux voulaient faire une liste des familles qui ont quitté la paroisse, depuis 10 ans, donnant leur présente adresse aux Etats-Unis, quelques mots sur la famille quand elle est partie, donnant aussi une description de leur ferme et envoyer le tout à M. l'abbé A.-S. Deschênes, missionnaire-colonisateur, 77, rue Alldredge, N.-H., qui a charge du rapatriement, l'une des plus grosses difficultés du rapatriement serait disparue.

On entend souvent des gens se plaindre que le gouvernement est porté à aider les étrangers.

On a sans doute raison.

Mais si nous refusons notre aide aux personnes qui s'occupent de ramener ceux des nôtres qui vivent dans les villes des Etats-Unis, avons-nous le droit de leur plaindre?

G.-E. Laforce,

Nos sanctuaires d'oiseaux

Des milliers d'oiseaux de mer — fous de Bassin, elders du Nord, macareux arctiques, cormorans, sternes et plusieurs autres espèces — tournant dans les airs et jetant des cris perçants, ou se posant sur les rochers où ils nichent de façon à donner l'illusion que ces derniers sont couverts d'un tapis de neige, voilà le spectacle qui s'offre à la vue du visiteur dans les sanctuaires du golfe Saint-Laurent.

De tout temps, les Rochers aux Oiseaux des Îles de la Madeleine, le Rocher Percé et l'île Bonaventure, près de la côte de Gaspé, ainsi que les îles qui avoisinent la côte du nord du golfe ont constitué les lieux de nidification d'innombrables bandes d'oiseaux de mer, et grâce à la protection assurée par la loi relative aux Oiseaux Migrateurs, leur population aille s'est fortement accrue.

Chaque année les sanctuaires sont visités par un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur préposé à la protection des oiseaux migrants, qui note avec soin dans quelle proportion les oiseaux se multiplient.

La renommée des sanctuaires d'oiseaux du Saint-Laurent, qui sont, au nombre de treize, s'est répandue au loin et chaque année un nombre croissant de touristes s'y rendent par chemin de fer ou par bateau. Les colonies d'oiseaux de la côte de Gaspé ont été constituées en sanctuaires en 1919, et celles de la côte nord du golfe l'ont été en 1925. Toutes sont placées sous le commun contrôle du gouvernement fédéral et des autorités provinciales du Québec.

Les sanctuaires d'oiseaux de la côte de Gaspé, auxquels on accède facilement en se rendant par chemin de fer à la coquette petite ville de Percé, sont mieux connus que ceux de la côte nord et, par conséquent, le spectacle des multitudes de fous de Bassin qui habitent les Rochers aux Oiseaux, le Rocher Percé et l'île Bonaventure est familier à un grand nombre de personnes.

Néanmoins, même ceux qui ont très fréquemment visité ces îles depuis plusieurs années ne peuvent revoir ce tableau sans en être fortement impressionnés.

Outre l'attrait des sanctuaires, la côte de Gaspé possède des paysages extrêmement pittoresques; elle offre des avantages exceptionnels pour le bain, la pêche et la navigation de plaisance, et, chaque été, des centaines de visiteurs remplissent les hôtels et les pensions de la région.

Bien que le plus rapproché des sanctuaires de la côte nord soit à près de 400 milles de la ville de Québec, ils sont relativement faciles d'accès, car de confortables navires, effectuant des déplacements fréquents, desservent la région durant le mois d'été.

Les principaux oiseaux qui habitent les sanctuaires de la côte nord sont le macareux arctique, le pingouin commun, l'elder du Nord et diverses espèces de goélands et de sternes.

L'impressionnant spectacle qu'offrent les sanctuaires n'est toutefois qu'un des agréments que procure un voyage dans le golfe Saint-Laurent. Le trajet en bateau est à lui seul une source de joissances. Les départs se font du port de Québec et les arrêts aux petits villages échelonnés sur le parcours offrent un intérêt particulier.

Voici, par exemple, une prospère petite ville possédant un excellent quai et un système d'éclairage électrique, centre d'une industrie du bois à pulpe exploitée selon les procédés les plus modernes.

Puis c'est un paisible petit village de pêcheurs, où le débarquement des passagers, du courrier et des marchandises se fait à l'aide d'une embarcation à rames.

La fin de septembre. Elle est exposée à la brûlure, à la pente et à d'autres maladies du séchoir. La couleur de la récolte tardive est pauvre, il y a beaucoup de feuilles vertes, non mûres, le tabac ne brûle pas aussi bien. A tous les points de vue donc, une récolte hâtive de tabac est avantageuse, la qualité est meilleure, le rendement est plus élevé et le planteur qui s'y prend de façon à pouvoir couper ses tabacs de bonne heure a tout à gagner et rien à perdre.

T.-C. Major,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

Le plus grand
Télescope du
Monde

Jusqu'à présent, le plus grand télescope est celui qui a été offert par un mécène américain, M. Hooker, à l'Observatoire astronomique du mont Wilson. Rappelons que le diamètre du miroir est de 100 pouces (2,54 m.) et que celui-ci est formé d'un morceau de verre coulé d'un seul bloc. Seuls les établissements de Saint-Gobain ont accepté de tenter une œuvre aussi difficile. Il faut être admirablement outillé pour pouvoir réussir un pareil bloc de verre, qui avait 258 centimètres de diamètre, 34 centimètres d'épaisseur, pesait 4,570 kg., et ne devait obligatoirement comporter ni bulle ni fissure. Le bloc une fois réalisé, a été expédié aux Etats-Unis, où il a été taillé et sert aux observations les plus précises depuis une quinzaine d'années.

C'est d'ailleurs, à peu près, le maximum qui puisse être réalisé en fait de coulé de verre avec les moyens dont on dispose maintenant. Pourtant, les astronomes ne sont pas encore satisfaits et, de divers côtés, cherchent un moyen d'agrandir encore les miroirs de leurs télescopes.

Dans la Causerie du 23 décembre 1925, nous avons indiqué deux procédés nouveaux proposés pour fabriquer ces grands miroirs. Le premier, imaginé par M. Le Coultre, consiste à former une vaste cuvette avec du ciment magnésien, à tailler et polir la surface, puis à l'argenter. Pour le second, signalé par M. Ritchey, un grand nombre de plaques de verres sont placées jointivement les unes à côté des autres, et maintenues en place par des cloisons verticales, en verre également. La forme générale du miroir est donnée au moment de la construction; par la taille et le polissage, on corrige ensuite les irrégularités. Un tel miroir pèse environ le quart d'un miroir de même taille construit par les procédés ordinaires. On voit que dans l'un et l'autre cas, on parvient à reculer la limite maximum; et des essais tentés par chacun des constructeurs ont montré qu'on possédait le moyen d'augmenter sensiblement la dimension des miroirs de télescope.

C'est cependant, une méthode différente qu'on va essayer pour la construction d'un nouveau télescope qui sera le plus puissant du monde. Les dimensions et le mode de construction ont été arrêtés par le célèbre astronome américain Hale. Voici les grandes lignes de cette entreprise que résume la Science Moderne dans son numéro de février 1929.

Le miroir aura 5,1 m. de diamètre, c'est-à-dire 200 pouces; juste le double de celui du mont Wilson, donc surface quatre fois plus considérable à polir. Il serait d'une seule pièce et non pas constitué par des parties collées. Son indéformabilité ne sera obtenue, semble-t-il, que s'il reste dans la même position, des miroirs géostatiques se mouvant pour y diriger les rayons à réfléchir. Mais la grande question, pour en obtenir des images bonnes en toutes circonstances, serait d'éviter les déformations qui suivraient les variations de température: une masse aussi énorme ne pouvant atteindre que très lentement l'équilibre thermique en tous ces points.

Pour éliminer ce danger, le Comité se propose de couler le disque en quarts qui est presque indilatable. La coulée d'une si grosse masse de silice homogène semble bien problématique; mais Elib Thompson, encouragé par des essais faits au laboratoire de la General Electric Co., à Schenectady, espère obtenir un disque satisfaisant dans les dimensions désirées. Seule la surface serait refondue pour l'obtenir bien homogène et exempte de bulles sur une faible épaisseur; puis elle serait alors rodée et polie au degré de précision requis.

Ce miroir sera destiné à l'Institut technologique de Californie, qui, le montera probablement dans un Observatoire nouveau d'astro-physique spécialement édifié dans

un emplacement que l'on étudie actuellement et qui travaillerait de concert avec celui du mont Wilson. Les frais seront supportés par les revenus assurés par M. Rockefeller à l'International Education Board.

Plus loin, le navire atteint un poste de traite fréquenté par de pittoresques Indiens et fait ensuite un arrêt à un gros village de 1,100 âmes, centre le plus peuplé de la superficie de 400,000 milles carrés de la péninsule du Labrador et siège d'un vicariat apostolique.

Le paysage est magnifique tout le long du parcours. Les groupes de jolies petites îles disposées dans un ordre bizarre; les collines de granit rouge partiellement couvertes par la végétation aux tons gris et vert tendre; les baleines faisant jouer leurs éventails; les nuées tourbillonnantes d'oiseaux de mer; les mouillables couchés de soleil, tous ces spectacles viennent à tour à tour ajouter aux charmes du voyage.

Quiconque a visité une fois nos sanctuaires d'oiseaux veut les revoir et souhaite que le gouvernement en assure la conservation.

"La Presse"

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Bureau établi depuis plus de 30 ans.

TEL. 114, 4, Du Platon.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.

142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

6a rue Alexandre, Tél. 1913

Shawinigan Falls

26, 5me Rue, Tél. 725

Grand'Mère

121 rue St-Jacques, Tél. 497

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.

SPECIALITE:

Maux de tête.—Yeux crochés redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 6 p. m.

492 ST-Maurice, Tél. 965

La Chambre de Toilette

doit être l'objet de soins particuliers. Que vous construisiez ou que simplement vous aménagiez votre nouvelle chambre de toilette, venez voir nos superbes échantillons. Prix très modérés.

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges.

SCIES SIMONDS

Pour l'ouvrage le plus difficile

Avec moins d'effort et en moins de temps les Scies SIMONDS débiteront les bois les plus résistants. L'acier Simonds spécialement trempé assure un service plus long.

SIMONDS CANADA SAW CO. L.T.E.

MONTREAL - TORONTO VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

1-29

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Bureau établi depuis plus de 30 ans.

TEL. 114, 4, Du Platon.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.

142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

6a rue Alexandre, Tél. 1913

Shawinigan Falls

26, 5me Rue, Tél. 725

Grand'Mère

121 rue St-Jacques, Tél. 497

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.

SPECIALITE:

Maux de tête.—Yeux crochés redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 6 p. m.

492 ST-Maurice, Tél. 965

La Chambre de Toilette

doit être l'objet de soins particuliers. Que vous construisiez ou que simplement vous aménagiez votre nouvelle chambre de toilette, venez voir nos superbes échantillons. Prix très modérés.

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges.

SCIES SIMONDS

Pour l'ouvrage le plus difficile

Avec moins d'effort et en moins de temps les Scies SIMONDS débiteront les bois les plus résistants. L'acier Simonds spécialement trempé assure un service plus long.

SIMONDS CANADA SAW CO. L.T.E.

MONTREAL - TORONTO VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

1-29

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m.

Maladies des voies urinaires (hommes)

de la peau

Tél. 119, 28 rue Royale

Médecin

Dr Auguste Panneton

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultations: 1.30 h. à 4.30 h. tous les après-midi.

Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.

Tél. Bell 526, 65a, Avenue Laviolette

Architecte

U.-J. Asselin, Ernest L. Denocourt

Asselin & Denocourt

Architectes

Tél. Bell 963, 42, Alexandre, Les Trois-Rivières.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658, Résidence: 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pourriture par la Vapeur. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a. m. à 5 p. m. Le soir de 7 à 8

Bureaux: 26, Des Forges

Médecin

Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Hôpital de Paris, Lyon, New-York

Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.

CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 h. et 8 h. à 9 h. A domicile: sur rendez-vous. 56, Ave Laviolette.

Médecin

Tél. 469

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.

Spécialités: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes

Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.

A domicile, sur rendez-vous. 72, Royale coin des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson

Avocat et Procureur

142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Avocats

Robichon & Méthot

Avocats

Bureau:

Edifice Banque d'Hochelaga,

Trois-Rivières

Avocats

Téléphone Bell 1900

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE

Avocats

4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Tél. 239

Chas Bourgeois

B. A. L. L. M.

Avocat

26, rue St-Joseph, 30

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé, 58, Royale coin Plaisance, Tél. 1425

HEURES DE BUREAU: 9 à 12 a.m., 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire: Les mercredi et vendredi de 7 à 9 h. p.m.

Avocat

Tél. 1299-1



Tribune Ecclésiastique

Une nouvelle Congrégation au Canada

LA FRATERNITE SACERDOTALE

La Pointe-du-Lac. — Jeudi le premier août, en la fête de St-Pierre-aux-Liens, S. G. Mgr F.-X. Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, inaugurerait dans cette paroisse le premier Cénacle de la Fraternité Sacerdotale, en terre canadienne.

En présence du très Rév. Père Prévost fondateur de la Congrégation, des Religieux venus avec lui de Paris (et de Rome, de quelques autres paroisses et de s. x. postérieurs), Sa Grandeur célébra la première messe dans la pieuse et jolie petite chapelle de la communauté, et y consacra la première Hostie devant laquelle tous les jours, de 5 h. 30 du matin, jusqu'au soir, les religieux ont commencé leur service d'adoration et de prières en faveur des Ministres du Sanctuaire.

Monsieur exprima hautement la joie qu'il éprouvait de voir cette Congrégation ouvrir son premier Cénacle au Canada dans son diocèse, et forma des vœux pour son plein épanouissement, puis, avec beaucoup d'amabilité, il daigna partager le modeste déjeuner de la communauté. A midi le dîner, réuni sous la spacieuse véranda une dizaine d'hôtes distingués dont Mgr Paquin, de l'Evêché, M. le Chanoine Boulay, curé de la Cathédrale; M. le Chanoine Lamothie, aumônier des Soeurs du Précieux-Sang; M. l'Abbé Poisson, curé de la paroisse; M. l'Abbé de Carufel, curé de la paroisse voisine de Yamachiche, etc.

Le nouveau Cénacle, dédié à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, désiré et encouragé par une bénédiction expresse et une approbation pour les aspirants à la Fraternité Sacerdotale, qui y subiront quelque temps d'épreuve avant d'aller faire leur noviciat à Rome. On y reçoit comme Pères ou Frères convers, des prêtres, des élèves, des étudiants et des laïques, qui désirent se vouer à l'adoration du très saint Sacrement et se consacrer au service des prêtres.

En effet, la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale, fondée à Paris en 1901, est exclusivement consacrée aux prêtres du Seigneur. Puisse dans la contemplation et l'amour de Jésus, Souverain Prêtre du très saint Sacrement, les vertus de leur sainteté personnelle et la grâce de leur apostolat, ces religieux se dévouent sans compter à tous les besoins spirituels et temporels du clergé. Les quatre derniers Papes et tant d'éminents personnages dans l'Eglise ont reconnu l'excellence et l'opportunité d'une telle œuvre, excellence et opportunité qui ressortent d'ailleurs d'elles-mêmes de ce que les prêtres, coopérant pour les autres à toutes les œuvres de charité, n'ont point pour eux d'œuvre destinée à leur secours dans leurs divers besoins.

A cette fin, la Fraternité Sacerdotale établit des maisons pour les prêtres malades ou infirmes, afin de les soigner, pour les prêtres vieillards ou retraités, afin de leur fournir une retraite honorable aux pieds du très saint Sacrement, pour les prêtres fatigués, afin qu'ils viennent s'y reposer, pour les prêtres malheureux, afin de les réhabiliter et de les sauver; pour les prêtres en voyage dans les grands centres, afin de leur éviter les inconvénients des hôtels et de leur permettre avec tous les avantages d'une chapelle de vivre dans un milieu sacerdotal et de la compagnie de confrères venus de divers points du globe.

Les autres formes d'apostolat de l'Institut auprès du clergé sont encore les retraites privées qu'il facilite aux prêtres dans ses Cénacles, la réhabilitation des retraites sacerdotales et des retraites dans les grands et petits séminaires, la confession et la direction, les associations de prières et autres, les œuvres d'études et de secours temporels, les publications sacerdotales et eucharistiques, et en général tous les genres d'apostolat propres à préserver, à sanctifier, à secourir le prêtre et l'aider dans son ministère ou à répandre parmi les fidèles l'amour et le respect du sacerdoce. Dans la même propriété et séparée de la maison principale par un petit bocal, il existe une 2e maison agréablement aménagée et jous-

sant d'un même splendide panorama, destinée aux prêtres désireux de faire une retraite ou simplement de se reposer pendant quelques jours.

Le nouveau Cénacle de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, est situé à l'extrémité du village de La Pointe-du-Lac, non loin de l'église à neuf milles des Trois-Rivières, en face du beau lac St-Pierre et sur la route nationale de Québec à Montréal. Une majestueuse allée de peupliers terminée par un immense jet d'eau et des terrasses de gazon en gradins, conduit aux deux maisons situées à trois arpents de la route, derrière lesquelles se trouve un très beau bois de pins, d'érables et de cèdres. Outre la vue magnifique sur le lac St-Pierre où passent les transatlantiques et les navires de tout genre, il existe tout près du bois un étang assez étendu et une petite rivière serpentant au milieu de la forêt, sur lesquels prêtres et religieux peuvent canoter.

Répondant aux vœux des Evêques, la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale se propose d'établir un peu partout ses autres œuvres, comme en France et en Italie, à mesure que le nombre de ses membres et les circonstances le lui permettront.

Mais... Ca !..

(La Croix)

M. Optime LeRacrier est le type du bourgeois dans le sens péjoratif de ce mot. Il a gagné beaucoup d'argent dans les huiles lourdes et bien d'autres choses. L'eau vient toujours au moulin.

Et, maintenant, Optime LeRacrier arrive à ce moment où il a fait son plein d'essence... où, devenu vieux et doucement bedonnant, il rêve de descendre le dernier tournant de la vie en jouissant un peu de ses rentes avant d'aller sombrer dans ce qu'il appelle: "le grand Inconnu".

Particulièrement, quand arrive le mois d'août et ses dangereuses vagues de soleil, LeRacrier, qui est sujet aux congestions — il a bu tant de prestigieuses bouteilles! — et souffre effroyablement de la chaleur, a une grande hâte de quitter Paris et d'aller vers sa petite villa appelée "Juliette", hum! hum! si bien située au bord de la mer. Mais quand on a passé sa vie à entasser rentes sur rentes, il est assez délicat, surtout à notre époque de banditisme raffiné, de laisser tout son argent à la maison!

Si on le laisse chez soi, gare aux cambrioleurs, toujours aux aguets! Si on l'emmène dans un ou plusieurs coffres, alors, gare au terrible flic!

Si jamais un de ces fréquents accidents de vacances vous arrive... une auto mal conduite... un bain imprudent... c'est le notaire, flanqué d'un inspecteur officiel des finances, qui ouvrira le coffre, et, méticuleusement, regardera dedans...

Alors, impossible de rien dissimuler...

— Cruelle énigme!... dirait Bourget.

C'est devant cette énigme que LeRacrier s'éponge le front, par 39 degrés à l'ombre...

— Passe-moi vite un verre de citronnade glacée!... absolument glacée!... clame-t-il, d'une voix sourde; à son épouse Hortense.

— Mon ami, cela ferait ta quatrième citronnade glacée depuis une heure. C'est beaucoup trop!... Veux-tu un thé bien chaud...? ce sera meilleur...

— Pour être dans un bain aussi-tôt après!...

— Tous les médecins te diront...

— Les médecins!...

Et LeRacrier eut un mot disgracieux, énorme, comme Jupiter.

Mais Hortense est une légitime obstinée!

— Si je te faisais un grog...? ou du malt dans de l'eau de Vals? C'est ça qui est tonique!...

— Tonique!... Tous ces mots que tu as pris, comme une dinde, à la quatrième page des journaux!...

Ah!... va pour le grog avec beaucoup de kirsch ou du kummel... Ou plutôt j'y suis!... Fais-moi un barlotige de champagne glacé...

— Le grog très chaud eût été certainement plus raisonnable!...

D'autant plus que la gale, on ne sait jamais d'où elle vient!...

— Raisonnable!... Voici soixante ans que je me suis épuisé d'être raisonnable!... Mais, à 30 degrés au-dessus de zéro, on a tous les droits, même celui de ne plus obéir à sa femme!...

Une demi-heure après, Le Ra-

crrier, régénéré, pour quelques instants, par un grand barbotage de champagne, a mis sur la table de la salle à manger, méticuleusement fermée, tous ses paquets de titres et divers.

— Tu vois, Hortense, ma grande théorie, la consigne suprême: c'est de mettre ses oeufs dans beaucoup de paniers! Une valeur baisse?... Avoir la valeur correspondante qui, mathématiquement, doit monter!...

— Tiens?... Pèse-moi ce paquet?... Ce sont des "charbonnages"... On aura toujours besoin de charbon!...

— Ce paquet-là?... c'est du Brésil, mon personnel triomphe!... Je les ai achetés à 850... Ils sont aujourd'hui à 1,225!... Et j'en ai 200!... Et le coupon sera payé en or!... Oh! j'ai tenu bon!...

Les Minas-Géras sont exactement dans le même cas...

Et tous ces paquets-là aussi!...

Il y en a, sur cette table, pour quatre millions, sans compter les immeubles... Tu entends, petite?... Quatre millions!... Je ne suis pas une bourgeoise, hein?...

Et c'est tout cela qu'il faut mettre en lieu archi-sûr, pour les trois mois de vacances!...

— Alors, vois-tu, Hortense?... J'ai divisé le tout en cinq paquets!...

J'ai deux coffres à moi... Tu as le tien... Notre vieux domestique Lucien a le sien... C'est un catholique très pratiquant. J'ai une absolue confiance en lui.

— Quant au cinquième paquet, j'ai bien envie de le laisser ici!...

Après tout, un coffre-fort, c'est un coffre-fort!... Il doit tout de même savoir se défendre!... On vous dit qu'avec un chalumeau des malins le percent en un quart d'heure!...

— C'est à voir?... C'est un risque à courir... Mon coffre, il est un peu là!... Appelle Lucien!...

Lucien arrive... Bonne figure de "Landais". A première vue, on sent l'homme fierement honnête.

Il est dans la maison, lui et sa femme, depuis quarante-sept ans! Il est né "à la ménagerie", dit-il quelquefois en riant.

Le Racrier lui tend la main:

— Mon vieux Lucien, tu vas me rendre, cette année, le service des années précédentes, et me conserver ce paquet dans ton coffre. Si un accident m'arrive... tu prends le paquet, et, discrètement, tu le remets à Madame, quand elle jugera le moment venu de le redemander. Tu comprends?...

— Oh!... parfaitement... Je fais cela tous les ans... Et puis, il y a aussi les bijoux!...

— C'est vrai, les bijoux!... Et moi qui n'y pensais pas! Ah!... mon brave Lucien, si tous les hommes étaient des chrétiens comme toi!...

S'ils se confessaient!... S'ils communiaient!... Il n'y aurait alors aucune de ces précautions agaçantes à prendre!... Je pourrais partir à la villa Juliette, tranquille, les deux mains dans mes poches, en laissant les clés sur les serrures... Il n'y aurait même plus besoin de serrures!...

Et, dans un moment d'émotion, Le Racrier et sa femme tendent, une seconde fois, les mains à Lucien.

La figure haute, les yeux fermés, le valet de chambre se laisse faire...

Mais, au fond de lui-même, lui qui sait tout de ces gens-là, il ne peut pas ne pas penser que depuis quarante-sept ans qu'il est chez eux, il ne les a vus que, très rarement, assister à une messe... que jamais il ne les a vus se confesser ni communier, pas même à Pâques!

Alors, que les maîtres commencent donc par donner l'exemple!...

Après seulement, ils pourront parler... juger... fulminer!...

— A quoi penses-tu, Lucien? dit brusquement Le Racrier. Oubliions-nous encore quelque chose?...

Lucien hésite:

— Oui et non...

— Oui! c'est bien compliqué pour moi!... Tiens!... voilà tes deux paquets... Fais-les à ton coffre!

Et il regarde par son vieux domestique, en pensant: Qu'a-t-il bien voulu me dire...?

Mais... ça!...

Pierre L'ERMITE

Après la revue, à la chambrée.

— Quand on les a tués, les lions, qu'est-ce qu'on en fait?

— On les mange, parbleu!

— Manger du lion? Je n'ai jamais entendu parler de ça!

— Non! Eh bien! et le saucisson de Lyon, avec quoi est-ce qu'on le fait, alors? Avec de la morue!...

Usage des Timbres-Postes non oblitérés

Peut-on affranchir avec des timbres-poste qui ont déjà servi mais non oblitérés? Notre réponse sera claire et facile à retenir: Non, non tout court.

Lorsque vous mettez à la poste une lettre, un paquet, un colis quelconque, vous faites un contrat tacite avec l'administration postale: celle-ci s'engage à porter à destination l'objet que vous lui confiez, à la condition que lui soit donné tant, en conformité du tarif officiel; et vous acceptez cette condition. La poste remplira son engagement, vous devez remplir le vôtre ou le destinataire devra le remplir à votre place. Or le but du timbre que vous apposez sur votre envoi, c'est précisément d'indiquer que vous avez satisfait à votre obligation, et que le destinataire n'aura rien à déboursier. Qu'est-ce qu'un timbre-poste, en effet, sinon un reçu établissant que telle somme requise pour le port de tel objet a été dûment versée?

Si vous faites un 2e usage de certains timbres, sous prétexte qu'ils n'ont pas été oblitérés, vous trompez les employés de l'administration postale: vous leur affirmez équivalentement que vous avez par avance payé le port de votre lettre ou de votre colis, alors que vous ne l'avez point fait. La poste s'acquitte du service que vous lui demandez et vous ne lui paierez pas le montant convenu, ni vous ni le destinataire — qui du reste ne sait rien de votre tromperie. Enfin, vous fraudez. Ma plume veut écrire: Vous volez. Le mot est dur, mais au fond je pense et chacun pensera comme elle. C'est peu de chose sans doute, ce n'est que deux sous, quatre sous, huit sous... Eh bien! oui, vous volez en matière légère: deux sous, quatre sous, huit sous... Mais vous volez, n'est-ce pas?

Existe-t-il des gens qui justifient l'usage des timbres non oblitérés? Assurément, certaines gens, de braves gens, essaient de justifier l'usage de ces timbres; mais d'ordinaire, un examen un peu serré de leurs arguments les fait changer d'avis.

Les uns disent: La loi qui défend d'user des timbres non oblitérés est une loi pénale: qui est pris subit sa peine, et c'est tout. — Faux raisonnement, disons-le sans cérémonie. Indépendamment de cette loi, et cette loi fut-elle inexistante, vous avez contracté une obligation: celle de donner tant pour l'expédition de tel objet. Votre carte, votre lettre, votre colis est expédié et vous devez tant. Un timbre usagé n'efface pas votre dette, que votre fraude soit découverte ou non.

D'autres disent: La poste n'a pas oblitéré le timbre: de ce fait elle lui a laissé sa valeur. — Elle lui a laissé sa valeur... Intentionnellement? Non, bien entendu. Et puis lui a-t-elle laissé sa vraie valeur? Lui a-t-elle laissé autre chose que l'apparence de n'avoir jamais servi avec le moyen de tromper? Non encore, à considérer la question avec les yeux de la justice. Votre lettre doit payer son voyage. On n'a sûrement pas eu l'idée, en omettant l'oblitération d'un timbre, d'en favoriser le port gratuit. Il ne faut pas prendre pour la volonté de l'administration postale la distraction d'un employé.

Les raisons que nous venons de réfuter ont bien, à première vue, un petit air de bon sens, mais en vérité elles ne résistent pas à la critique. Comme on n'a pas le temps de réfléchir à tout, des personnes honnêtes ont pu s'y laisser prendre et utiliser les timbres non oblitérés. Il ne nous est pas possible de trouver que leur pratique est juste et acceptable.

Cyrille Labrecque, prêtre "Semaine Religieuse de Qué."

Grave problème de l'enseignement primaire

LES DEPARTS PREMATURES

A la rentrée des classes, il nous a paru intéressant et d'actualité de reproduire un article de M. René Guénette, paru dans "Actualité Economique". Cet article traite d'un problème de l'enseignement primaire: "Les départs prématurés."

— I —

D'après des statistiques qu'a bien voulu nous fournir Monsieur Labarre, directeur des écoles du district nord, il y avait, en septembre 1927, dans les classes de 9e année de son district à lui, 157 garçons d'inscriptions et dans celles de 10e, 37. — Fondées récemment dans quelques écoles de la Commission, ces classes sont déjà une institution prospère, si leur organisation actuelle n'est pas définitive. Le gouvernement légifère présentement à leur sujet. Si donc le recrue-

ment des classes de 9e et de 10e est encourageant, ce n'est pas à dire que les élèves tiennent de plus en plus à faire leur 8e, leur 7e, leur 6e, etc. Il n'en reste pas moins vrai, qu'à tous les degrés du cours, il se produit de nombreux départs prématurés. Quelles en sont les causes, quelles en sont les conséquences, comment pourrions-nous remédier à cet état de choses que nous trouverons déplorable, voir à trois questions auxquelles nous essaierons de répondre.

Ici, nous ne parlons évidemment pas des enfants à qui on fait faire des études classiques ni de ceux que les religieux guident vers leur communauté. Nous songeons plutôt à ceux que la misère au foyer classe de l'école. Les périodes de chômage, fréquentes dans le monde des travailleurs, dispersent vite, quand il y en a, le montant des épargnes déposées à la banque. Si le travail ne manque pas, c'est le nombre d'enfants que le père est incapable de nourrir et de vêtir à lui tout seul. Il pense alors aux quelques piastres que pourrait apporter à la maison l'aîné de ceux qui vont en classe. Et parfois, bien malgré lui, il décide de retirer de l'école, lui, qui sait, peut-être le plus doué de ses enfants. Pour d'autres écoliers, ce n'est pas la dureté des temps si le nombre des petites bouches à nourrir chez eux qui les obligent à quitter l'école. C'est l'égoïsme de leur famille qui les sacrifie au train de vie coûteux qu'elle mène. P. ur pouvoir rejoindre les deux bouts, on a besoin, jusque qu'au salaire d'un enfant. Conséquence de l'évolution actuelle de la vie de famille, sous les influences que l'on sait. Sans toujours exiger que l'enfant prenne le plus tôt possible sa part de l'entretien de la maison, cette même évolution de la vie familiale en oblige d'autres à se coucher tard, par conséquent à se lever tard, pour arriver ensuite à l'école, le lendemain, en retard et fatigués, les leçons pas sées, parce qu'elles n'ont pas été apprises, ces devoirs mal faits, parce qu'ils ont été faits à la hâte ou dans le bruit. Cette désorganisation de la vie scolaire de l'enfant lui est extrêmement nuisible; elle finit par le reléguer aux derniers rangs de la classe, "à la queue", avec ces autres élèves que l'incurie des parents retient à la maison, sous le plus futile prétexte, une demi-journée ici, une demi-journée là, parfois des jours et des semaines. Perdant ainsi trop souvent, le bénéfice des explications du professeur, explication si bien liées les unes aux autres qu'une explication manquante rend inintelligibles celles qui suivent, perdant aussi par les devoirs omis le bénéfice de l'effort qui crée le progrès et conduit au succès, les retardataires et les absents cessent de prendre intérêt à la classe et s'en dégoûtent. Ils n'ont plus à la fin qu'un désir, s'en aller. Nous songeons enfin à ces élèves qui sont paresseux jusque dans la moelle, que n'émouvrent ni les bons conseils des parents et des maîtres ni la promesse des récompenses, ni la menace du châtiment, ni le châtiment lui-même. Les paresseux, voilà le chaînon du professeur, c'est le boulet au pied. Ce sont eux qui ralentissent l'activité intellectuelle de la classe, la paralysent même; ils compromettent le succès général; en tout cas, ils diminuent la moyenne du résultat des examens et mettent parfois en danger la réputation du professeur. C'est donc contre les paresseux que le maître en a le plus. Heureusement, ils ne sont pas aussi nombreux dans les classes qu'on ne le croit. Malheureusement pour le maître, il ne sait pas toujours les distinguer. Ainsi souvent, il prendra pour un paresseux un enfant qui est plutôt un malade, celui surtout qui souffre d'une affection interne quelconque, à l'oreille par exemple, — voilà pourquoi cet élève-ci orthographe toujours mal certains mots de sa dictée, ce qui à la longue, fait croire au professeur que l'enfant manque décidément de bonne volonté, — à l'estomac, — voilà pourquoi cet autre dort à peu près toute la journée. On sait que le progrès de la vie intellectuelle dépend du bon état de l'organisme. Le médecin inspecteur de l'école a très probablement renseigné les parents sur l'état maladif de leur enfant. Il n'a pas averti le professeur. Ce qu'il n'est pas obligé de faire, mais ce qui serait très commode pour le maître et pour l'enfant.

Nous ne croyons pas, par conséquent, le maître bien en défaut, s'il s'est trompé ici. Le succès de l'enfant est quand même médiocre. Découragé par ailleurs de se voir accablé de reproches injustes, l'enfant abandonne la classe à la première occasion favorable. Ou le maître manque de psychologie, c'est quand il ne remarque pas que le développement physique d'un de ses élèves n'est pas en rapport avec son âge. Combien d'enfants sont trop grands pour leur douze ou treize ans. Comme leur croissance physique absorbe alors toute leur énergie vitale, ces enfants ne peuvent fournir un effort intellectuel même moyen. Les examens de fin d'année sont en ce cas un échec normal. Si surtout le professeur a eu la maladresse de tourner de temps en temps l'enfant en ridicule,

celui-ci, en septembre suivant, reste chez lui plutôt que de retourner à l'école dans la compagnie d'élèves plus jeunes que lui cette fois et encore bien plus petits. Il ne veut plus avoir honte. A côté de ces anomalies dans le sens le moins péjoratif du mot, il y a ces élèves qui n'ont pas beaucoup d'aptitudes soit pour toutes les matières importantes — disons mieux principales — du programme de l'école primaire élémentaire, la religion, les français, les mathématiques et l'anglais, soit pour un groupe de ces matières que l'on considère à l'examen comme éliminatoires, par exemple les mathématiques. Ce qui passionne ces élèves, c'est ou bien le français, ou les mathématiques, l'histoire, le dessin, le travail du bois, que sais-je. Ces dernières matières surtout sont celles qui dans la répartition des notes s'en voient accorder le moins. Si pour cette raison la moyenne de pourcentage de ces enfants est faible, ils n'obtiennent pas leur promotion dans la classe suivante, même s'ils manifestent des aptitudes extraordinaires pour toute une série de matières connexes. Pour peu que cela se répète deux années de suite, ils pensent que "le jeu n'en vaut pas la chandelle", ils ne reviennent plus à l'école. Quelle petite insoupçonnée d'énergies internes qui ne demandaient qu'à sourdre sous de plus favorables conditions pour s'épanouir et produire!

Qu'en deviennent donc tous ces enfants qui quittent l'école avant le temps? Il faut d'abord s'apitoyer sur le sort des faimants. Sortis de l'école parce que les maîtres n'ont pas réussi à secouer leur apathie pour y mettre à la place l'ambition de réussir, on devine que les parents eux-mêmes ne s'emprennent pas de se chercher un emploi. S'ils ont de l'âge et déjà l'habitude de veiller tard le soir en compagnie de gens qui leur ressemblent, ils deviennent vite ces malheureux des habitants de la salle de billard ou des coins de rues. Quant aux autres, ils s'engagent à l'âge où on les accepte pour services. Les plus malins, les plus petits, les plus jeunes se font messagers dans les pharmacies et dans les bureaux, ou passent les journées aux abonnés de leur quartier. Les plus grands et les plus robustes conduisent une voiture d'épicerie ou s'installent dans l'enseigne d'un grand magasin; la plupart entrent dans une maison de commerce ou un atelier dont ils ne savent rien. Ils ne savent pas si le travail n'y sera pas préjudiciable à leur santé, l'entourage, à leurs habitudes de vie morale. Ils ne savent pas si ce premier emploi favorisera le développement de leurs aptitudes naturelles et acquises, si l'avancement dans cette maison sera relatif-

ment rapide. Migration en masse de nos écoliers vers l'inconnu, sans but défini, souvent extrêmement nuisible à leur santé physique et morale à leurs talents, à leur avenir, à leur influence de plus tard au service des intérêts de leurs concitoyens. Alors que leur santé, à cette époque de la croissance, réclame les soins les plus attentifs, et que leurs forces sont mesurées, qu'il leur est nécessaire de vivre au grand air, d'avoir beaucoup de loisirs pour pouvoir donner libre cours à leur activité musculaire, qu'ils ont besoin de manger chaud, ils sont forcés de vivre dans l'atmosphère viciée d'un atelier d'usine, d'un cinéma, d'y passer de longues journées, de longues semaines, de longs mois souvent à la lumière d'une lampe électrique, ne prenant à midi comme repas qu'une nourriture sèche et froide. Quant à leur santé morale, sans vouloir poser ni au moraliste ni au pessimiste, nous croyons qu'elle est parfois gravement en danger dans les milieux où l'on parle un langage équivoque, quand il n'est pas franchement licencieux, dans d'autres — il y en a plus qu'on ne le croit — où l'on ressasse les pires préjugés religieux et sociaux. Le mauvais exemple, souvenons-nous, est vite contagieux, la colonie et la médisance causent d'incalculables dommages surtout dans les esprits des jeunes.

Tous les éducateurs de quelque expérience connaissent cet élève qui manifestait d'étonnantes dispositions pour le dessin et qui est entré au service d'un boucher qui avait annoncé dans sa vitrine "On demande un jeune homme", cet autre qui tournait joliment bien une lettre et se passionnait pour l'histoire et la géographie et qui est entré dans un garage. Combien d'enfants ne sont pas ainsi à leur place: que d'aptitudes contrariées! Jusqu'ici nous n'avons envisagé que le bien individuel de chaque enfant. Il faut penser aussi à l'avenir du pays ou plus exactement à celui de la province de Québec, où vit la grande majorité des nôtres. Qu'on ne se scandalise pas de nous voir ainsi imiter l'horizon! Nous, sommes convaincu qu'en travaillant pour le bien de la Province nous contribuons en même temps à la prospérité de la fédération, de la confédération pour employer le mot officiel. Vivant donc au sein d'une société qui le nourrit, le forme et le protège, l'enfant, parvenu à l'âge adulte, doit contribuer dans la mesure de ses moyens à l'épanouissement de cette société.

René Guénette

Ah! qu'il est beau, qu'il est grand, de donner à Dieu sa jeunesse!

Bx Curé d'Ars

SPECIAL--- Le Baume Français à 39c (Prix rég. 50c)

Pour les mains crevassées, la peau brunie ou brûlée par le soleil.

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart Téléphone No 1
Soul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats "Billie Burke"

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris soulevé à la hâte! Vous pourrez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan

Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux, Phone 122-1749



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS

ven dus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur autorisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA REGION

Grand'Mère

Convention d'ingénieurs-forestiers américains à la pépinière de Proulx Station

Hôtes de M. Elwood Wilson, ingénieur-forestier en chef de la Canada Power & Paper Corp.

Un parti composé de près d'une cinquantaine de membres de la "Society of American Foresters" divisions de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, sur l'invitation de M. Elwood Wilson, ingénieur forestier en chef de la Canada Power & Paper Corporation ont été officiellement reçus par cette Compagnie, lundi, mardi et mercredi derniers à la pépinière de Proulx, à quelques milles de notre ville.

Ces distingués visiteurs sont presque tous venus à cette convention de forestiers, en automobile et ont été reçus par MM. Wilson et son assistant M. G. R. Lane. M. Wilson est lui-même un membre de cette Société de forestiers américaine et a eu l'occasion en maintes circonstances de rencontrer ces visiteurs et d'étudier leurs travaux dans leurs localités respectives.

Lors de leur arrivée ici ils ont fait une visite détaillée de la pépinière de Proulx, ils ont aussi visité la grande savane qui se trouve entre le Lac à la Tortue, St-Narcisse et Almaville, où d'importants travaux de drainage sont opérés par la Canada Power incessamment, pour écouler cette dite savane et procéder à la reforestation. Dans la soirée de lundi un dîner fut offert à ces visiteurs, lequel fut présidé par M. Geo. Chahoun, jr. président de la Canada Power & Paper Corp., et auquel assistait également le vice-président M. F. A. Sabbotan.

Dans la soirée il y eut concert bonhomme, où nos bonnes vieilles chansons canadiennes firent sensation.

La journée de mardi fut employée à une randonnée vers les forêts du nord de St-Maurice jusqu'au rapide Manigance, alors que les visiteurs admirèrent les forêts naturelles et visitèrent les éclaircies faites par la Canada Power Co. Un lunch sous bois fut servi puis les visiteurs qui avaient fait le trajet en auto revinrent en bateau par la rivière St-Maurice qu'ils descendirent jusqu'à Grandes Piles.

Dans la journée de mercredi un groupe de ces visiteurs se rendirent à Lac Edouard faire une étude sur place des champs d'expérience de cette contrée.

Ces distingués forestiers nous quittèrent dans la soirée de mercredi pour retourner dans leur foyer, émerveillés de leur courte visite sur le sol canadien.

Parmi ces conventionnistes nous relevons les noms des personnes suivantes: MM. D. G. Rankin, de New-York; State Conservation Dept., Albany, N.-Y.; Wm. M. Foss, Conservation Dept., Albany, N.-Y.; Franklin W. Reed, National Lumber Ass., New York, Alfred E. Tivaz, U.S. Dept. of Agriculture, Warrensburg, N.-Y.; C. H. Foster, Director Park Demonstration Forest, Warrensburg, N.-Y.; A. S. Hopkins, Albany, N.-Y.; Hugh E. Sinclair, Burlington, Vt.; E. F. Jones, Great Northern Paper Co., Bangor, Me.; Sparkwaw, U.S. Forest Service, Washington, D.-C.; A. C. Cline, Harvard Forest, Petersham, Mass.; Roger Williams, Brown Corp., Oquossoc, Me.; R. C. Bryant, New-Haven, Conn.; Ovid M. Butler, American Forestry Ass., Washington, D.-C.; M. Floyd M. Callwood, Dept. Forestry, St-Lawrence University, Canton, N.-Y.; Perry H. Merrill, Asst. Forester, Montpelier, Vt.; E. V. Trotter, University of Michigan, rep. Mr. Ayres of Soc. Protection, New-Hampshire Forests, Henry W. Hicock, Comm. Agr. Exp. Station, New-Haven Conn.; C. H. Guise, Cornell University, Ithaca, N.-Y.; W. B. Hill, Industrial Agent, B. & A.-R.R., Bangor, Me.; C. S. Herr, Lancaster, N.-H.; K. E. Barraclough, Durham, N.-H.; W. W. King, Anacanda, Mont.; Raymond L. Whitney, Bingham, Me.; Ernest A. Rued, Cumberland Center, Me.; Paul M. Reed, Fillmore Farms, Bennington, Vt.; Lawrence W. Rathbone, Dublin, N.-H.; Richard D. Stevens, Yale Forest, Keene, N.-H.; W. Foster Schreder, Hartford, Conn.; J. E. Keib, Northern N.-Y. Utilities Co., Inc., Watertown, N.-Y.; Warren P. Hale, Concord N.-H.; Philippe P. Clément, Bangor, Me.; R. M. Ross, Montpelier, Vt.; Joshua A. Cope, Cornell University, Ithaca, N.-Y.; S. E. Parker, Torrington, Conn.; Austin F. Hawes, Hartford, Conn.; Georges E. Stevens, Conservation Dept., Albany, N.-Y.; J. Nilson Spaul, Cornell University, Ithaca, N.-Y.; Avec ces messieurs d'outre-frontière s'étaient groupés quelques ingénieurs forestiers du

Canada, dont MM. E. H. Finlayson, Directeur, Dominion Forest Branch, Ottawa; Victor Beede, Brown Corp., Québec; S. J. Hyde, Canada Power & Paper Corp., Division St-Maurice, Trois-Rivières; Alexander M. Koroleff, Sec. of Woodlands, section Can. Pulp & Paper Association, Gordon Sanger, Québec; W. E. Steele, Forest Surveys, Canada Power & Paper Corp.; Carl A. Gwendald, J. W. Fries, Chef du Bureau des Ing. Forestiers, St-Lawrence Paper Mills, etc.

La Compagnie Laurentide, aujourd'hui la Canada Power & Paper Corp., commença les travaux de la pépinière de Proulx en 1915. Elle commença par y faire de la plantation, aujourd'hui elle possède de tout l'outillage voulu pour traiter les graines des différentes essences qui servent à leur plantation. Elle a actuellement environ dix mille carrés de terrain en plantation et elle a l'intention de pomper cet actif jusqu'à 200 milles d'ici quelques années, dans le territoire qu'elle a acquis entre la rivière St-Maurice, à Grandes Piles, et St-Tite d'une part et Lac à la Tortue, St-Narcisse et Almaville d'autre part. Son budget annuel qui est d'environ \$40,000 lui permet d'opérer la plantation d'environ cent millions de pousses par année, l'idée première de cette pépinière, conçue par M. Elwood Wilson, en 1915, est de fournir dans une quinzaine d'années le bois nécessaire pour l'alimentation des usines de Grand'Mère, une certaine quantité d'arbres sont cependant vendues chaque année à différentes compagnies, ainsi la Shawinigan Water & Power achète de la pépinière de Proulx, chaque année, environ 100,000 plants, une certaine quantité de graines, après leur traitement. à Proulx sont aussi vendues dans différents états américains.

La Compagnie Canada Power, pour l'usage de la pépinière de Proulx, a acheté, cette année approximativement dix mille minots de "coquettes" de pin, d'épinette d'où on tire les graines de semence après traitement spécial, dans la seule région de St-Mathieu, St-Gérard et St-Elie de Caxton, ce qui crée une source de revenus pour cette contrée. Chaque printemps et à l'automne elle emploie à peu près 300 mains pour ses plantations, et elle emploie régulièrement à la pépinière de Proulx une trentaine d'hommes.

La Compagnie a aussi commencé récemment à faire des travaux de drainage pour l'égoutement de la grande savane entre le Lac à la Tortue, et St-Narcisse et Almaville avec l'intention de procéder au plus tôt à l'ensemencement (plantation) de toute cette région. Ce travail gigantesque de reforestation qu'accomplit la Canada Power & Paper Corp., dans notre région est l'oeuvre et l'idée de M. Elwood Wilson, et les succès rapportés à date dans cette entreprise laissent entrevoir de beaux résultats dans un prochain avenir.

Ces jours derniers en l'église St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger eurent lieu les imposantes funérailles de M. Arthur Lacourse, fils de M. Zéphirin Lacourse, décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 21 ans et 11 mois.

En outre de ses père et mère, le défunt laisse pour le pleurer, deux frères MM. Viateur et José-Maria Lacourse, trois sœurs, Mme Léonard Raiche, de Detroit, Mich.; Mlle Marie-Jeanne et Florence Lacourse, de cette ville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Camille Alarie, assisté de MM. les abbés Arthur Rousseau et Edm. Dubé, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, la Chorale de St-Paul, sous la conduite de M. le notaire J.-E. Déziel, exécuta la messe harmonisée de l'abbé Panne-ton. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Le défunt faisait partie de l'Association des Zouaves de Grand'Mère et fut porté par six confrères: MM. Roland Quesnel, Armand Gingras, Robert Julien, Henri Melançon, P. Dudemaine et Jos. Bruneau. La quête fut faite par MM. Fred. Villemure et Adem Melançon, hauts officiers de la Compagnie des Zouaves de Grand'Mère.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: M. Zéphirin Lacourse, son père; ses frères: MM. Viateur et José-Maria Lacourse, ses sœurs Mlle Marie-Jeanne et Florence Lacourse, MM. Joseph et Georges Corbin, de Cap-de-la-Madeleine; MM. Alfred et Adélaide Lacourse, Charles Duguay, Alb. Matteau, Liguori Lesieur, Roland Hould, Arthur Ringuette, François Lambert, Pierre et Hector Landry, Dr J. C. A. Ricard, Frank Gauthier, J.-A. Carignan, Ludger Lam-

bert, A. Guay, Alfred Ayotte Ernest Landry, Mmes Zéné Grindler, A. Lemoine, Napoléon Raiche, Geo. Julien, Nérée Castonguay, Octave Flageole, Alfred Giguère, Mlle Alphonse Raiche, Mance Julien, Juliette Ringuette, M. et Mme Théo Garceau, etc.

La famille reçut un grand nombre d'offrandes de fleurs, de messes, bouquets spirituels, des personnes suivantes: Les employés du "Mill Office", de la Canada Power & Paper Corp., M. Jas. R. Anderson, M. et Mmes Georges Chahoun, jr., Ray Duval, Léonard Raiche, les membres du Grand'Mère Golf Club, la famille Zéphirin Lacourse, MM. Nérée Lambert, Paul Lord, M. et Mme Rodolphe Mireault, J.-Antonio Therrien, les familles Scully et Lemoine, Napoléon Raiche, Fortunat et Honoré Lafontaine, Mlle Marguerite Julien, Mlle Germaine Vanasse, Berthe Mayrand, Florence Côté, les familles Edmond Peterson, Liguori Lesieur, la famille Louis Pelland, Trois-Rivières; M. Léo Pelland, Trois-Rivières; M. et Mme Alcide Raiche, Shawinigan; Mme Vve Nérée Castonguay, la famille A. Allard, M. Albert Labrie, la famille Herny Bernier, Mlle Simonne et Yvette Rheault, les familles Jules Massicotte et O. Dudemaine, M. Armand Gingras, Mme Oscar Lord et famille, Mlle Yvonne St-Pierre, etc.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de notre profonde sympathie.

Funérailles de M. Jean-Paul Paquin

En l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, eurent lieu ces jours derniers, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, les funérailles de M. Jean-Paul Paquin, fils de M. Adélaide Paquin, décédé à l'âge de 9 ans. En outre de ses père et mère, le défunt laisse pour le pleurer, un frère Camille Paquin et deux sœurs Mlle Thérèse et Yvette Paquin.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Deschênes, curé, A l'orgue, la chorale de St-Jean-Baptiste, sous la conduite de M. Joseph Deshaies fit les frais du chant. Mlle Anna Deshaies touchait l'orgue. Le défunt fut porté par MM. Willie St-Arnauld, Joseph et Léo Camirand, Patrick Gagnon, B. Demontigny et Georges Matteau. Portèrent les

Assistaient aux funérailles: M. Maxime Paquin, de St-Boniface; M. et Mme John Burns, de Pont Rouge; M. et Mme Edmond Paquin, de St-Boniface; MM. et Mmes Louis Amyot, Mme Thomas Bellemare, de Baie Shawinigan; Mme Elzéar Lavergne, de Ste-Flore; M. et Mmes A. Arthur Vachon, F. Cantin, de St-Raymond; Willie Burns de Donnacona; Mlle H. Gagnon, de Berthierville; Mlle Brigitte Burns, de Pont Rouge; Mlle J. Burns, de Grand'Mère; MM. Liemel, Germain, Lucien, Ambroise Bellemare, les RR. Frères Charles, Emmanuel, Stanislas et Victorine, du Collège de Frères de l'Instruction Chrétienne, de Grand'Mère; Mlle Aldora Bellemare, de Baie Shawinigan; M. et Mme Arthur Blais, de Ste-Flore; MM. et Mmes Edmond Cahier, Donat Villeneuve, de Grand'Mère; MM. Thomas, James et Joseph Burns, de Donnacona; Mlle Jeanne et Violet Burns, de Donnacona; M. Robert Cantin, de St-Raymond; MM. Gérard et Patrick Gagnon, de Berthierville; M. et Mme William Dubé, de Shawinigan; M. Omer Rochette, de Trois-Rivières; M. Philibert Parent, de Berthierville, etc.

La famille reçut des offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels des personnes suivantes: Les employés du "Mill Office", de la Canada Power & Paper Corp., M. Jas. R. Anderson, M. et Mmes Georges Chahoun, jr., Ray Duval, Léonard Raiche, les membres du Grand'Mère Golf Club, la famille Zéphirin Lacourse, MM. Nérée Lambert, Paul Lord, M. et Mme Rodolphe Mireault, J.-Antonio Therrien, les familles Scully et Lemoine, Napoléon Raiche, Fortunat et Honoré Lafontaine, Mlle Marguerite Julien, Mlle Germaine Vanasse, Berthe Mayrand, Florence Côté, les familles Edmond Peterson, Liguori Lesieur, la famille Louis Pelland, Trois-Rivières; M. Léo Pelland, Trois-Rivières; M. et Mme Alcide Raiche, Shawinigan; Mme Vve Nérée Castonguay, la famille A. Allard, M. Albert Labrie, la famille Herny Bernier, Mlle Simonne et Yvette Rheault, les familles Jules Massicotte et O. Dudemaine, M. Armand Gingras, Mme Oscar Lord et famille, Mlle Yvonne St-Pierre, etc.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de notre profonde sympathie.

Funérailles de M. Jean-Paul Paquin

En l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, eurent lieu ces jours derniers, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, les funérailles de M. Jean-Paul Paquin, fils de M. Adélaide Paquin, décédé à l'âge de 9 ans. En outre de ses père et mère, le défunt laisse pour le pleurer, un frère Camille Paquin et deux sœurs Mlle Thérèse et Yvette Paquin.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Deschênes, curé, A l'orgue, la chorale de St-Jean-Baptiste, sous la conduite de M. Joseph Deshaies fit les frais du chant. Mlle Anna Deshaies touchait l'orgue. Le défunt fut porté par MM. Willie St-Arnauld, Joseph et Léo Camirand, Patrick Gagnon, B. Demontigny et Georges Matteau. Portèrent les

Assistaient aux funérailles: M. Maxime Paquin, de St-Boniface; M. et Mme John Burns, de Pont Rouge; M. et Mme Edmond Paquin, de St-Boniface; MM. et Mmes Louis Amyot, Mme Thomas Bellemare, de Baie Shawinigan; Mme Elzéar Lavergne, de Ste-Flore; M. et Mmes A. Arthur Vachon, F. Cantin, de St-Raymond; Willie Burns de Donnacona; Mlle H. Gagnon, de Berthierville; Mlle Brigitte Burns, de Pont Rouge; Mlle J. Burns, de Grand'Mère; MM. Liemel, Germain, Lucien, Ambroise Bellemare, les RR. Frères Charles, Emmanuel, Stanislas et Victorine, du Collège de Frères de l'Instruction Chrétienne, de Grand'Mère; Mlle Aldora Bellemare, de Baie Shawinigan; M. et Mme Arthur Blais, de Ste-Flore; MM. et Mmes Edmond Cahier, Donat Villeneuve, de Grand'Mère; MM. Thomas, James et Joseph Burns, de Donnacona; Mlle Jeanne et Violet Burns, de Donnacona; M. Robert Cantin, de St-Raymond; MM. Gérard et Patrick Gagnon, de Berthierville; M. et Mme William Dubé, de Shawinigan; M. Omer Rochette, de Trois-Rivières; M. Philibert Parent, de Berthierville, etc.

La famille reçut des offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels des personnes suivantes: Les employés du "Mill Office", de la Canada Power & Paper Corp., M. Jas. R. Anderson, M. et Mmes Georges Chahoun, jr., Ray Duval, Léonard Raiche, les membres du Grand'Mère Golf Club, la famille Zéphirin Lacourse, MM. Nérée Lambert, Paul Lord, M. et Mme Rodolphe Mireault, J.-Antonio Therrien, les familles Scully et Lemoine, Napoléon Raiche, Fortunat et Honoré Lafontaine, Mlle Marguerite Julien, Mlle Germaine Vanasse, Berthe Mayrand, Florence Côté, les familles Edmond Peterson, Liguori Lesieur, la famille Louis Pelland, Trois-Rivières; M. Léo Pelland, Trois-Rivières; M. et Mme Alcide Raiche, Shawinigan; Mme Vve Nérée Castonguay, la famille A. Allard, M. Albert Labrie, la famille Herny Bernier, Mlle Simonne et Yvette Rheault, les familles Jules Massicotte et O. Dudemaine, M. Armand Gingras, Mme Oscar Lord et famille, Mlle Yvonne St-Pierre, etc.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de notre profonde sympathie.

Funérailles de M. Jean-Paul Paquin

En l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, eurent lieu ces jours derniers, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, les funérailles de M. Jean-Paul Paquin, fils de M. Adélaide Paquin, décédé à l'âge de 9 ans. En outre de ses père et mère, le défunt laisse pour le pleurer, un frère Camille Paquin et deux sœurs Mlle Thérèse et Yvette Paquin.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Deschênes, curé, A l'orgue, la chorale de St-Jean-Baptiste, sous la conduite de M. Joseph Deshaies fit les frais du chant. Mlle Anna Deshaies touchait l'orgue. Le défunt fut porté par MM. Willie St-Arnauld, Joseph et Léo Camirand, Patrick Gagnon, B. Demontigny et Georges Matteau. Portèrent les

Assistaient aux funérailles: M. Maxime Paquin, de St-Boniface; M. et Mme John Burns, de Pont Rouge; M. et Mme Edmond Paquin, de St-Boniface; MM. et Mmes Louis Amyot, Mme Thomas Bellemare, de Baie Shawinigan; Mme Elzéar Lavergne, de Ste-Flore; M. et Mmes A. Arthur Vachon, F. Cantin, de St-Raymond; Willie Burns de Donnacona; Mlle H. Gagnon, de Berthierville; Mlle Brigitte Burns, de Pont Rouge; Mlle J. Burns, de Grand'Mère; MM. Liemel, Germain, Lucien, Ambroise Bellemare, les RR. Frères Charles, Emmanuel, Stanislas et Victorine, du Collège de Frères de l'Instruction Chrétienne, de Grand'Mère; Mlle Aldora Bellemare, de Baie Shawinigan; M. et Mme Arthur Blais, de Ste-Flore; MM. et Mmes Edmond Cahier, Donat Villeneuve, de Grand'Mère; MM. Thomas, James et Joseph Burns, de Donnacona; Mlle Jeanne et Violet Burns, de Donnacona; M. Robert Cantin, de St-Raymond; MM. Gérard et Patrick Gagnon, de Berthierville; M. et Mme William Dubé, de Shawinigan; M. Omer Rochette, de Trois-Rivières; M. Philibert Parent, de Berthierville, etc.

La famille reçut des offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels des personnes suivantes: Les employés du "Mill Office", de la Canada Power & Paper Corp., M. Jas. R. Anderson, M. et Mmes Georges Chahoun, jr., Ray Duval, Léonard Raiche, les membres du Grand'Mère Golf Club, la famille Zéphirin Lacourse, MM. Nérée Lambert, Paul Lord, M. et Mme Rodolphe Mireault, J.-Antonio Therrien, les familles Scully et Lemoine, Napoléon Raiche, Fortunat et Honoré Lafontaine, Mlle Marguerite Julien, Mlle Germaine Vanasse, Berthe Mayrand, Florence Côté, les familles Edmond Peterson, Liguori Lesieur, la famille Louis Pelland, Trois-Rivières; M. Léo Pelland, Trois-Rivières; M. et Mme Alcide Raiche, Shawinigan; Mme Vve Nérée Castonguay, la famille A. Allard, M. Albert Labrie, la famille Herny Bernier, Mlle Simonne et Yvette Rheault, les familles Jules Massicotte et O. Dudemaine, M. Armand Gingras, Mme Oscar Lord et famille, Mlle Yvonne St-Pierre, etc.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de notre profonde sympathie.

Funérailles de M. Jean-Paul Paquin

En l'église St-Paul de Grand'Mère, richement décoré pour la circonstance a été béni ces jours derniers le mariage de Mlle Antoinette Normandin, directrice de la Chorale des Enfants de Marie et de la Fraternité des Tertiaires, fille de M. et Mme Wilfrid Normandin, de cette ville, à M. Frank Dingle,

jr. fils de M. Frank Dingle, sr. de La Tuque. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé H. Trudel, curé de St-Paul de Grand'Mère. M. Wilfrid Normandin servait de témoin à sa fille et M. F. Dingle, à son fils.

Durant la messe de mariage la chorale des Dames tertiaires et des Enfants de Marie exécuta un joli programme de chant. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue. Les principales solistes furent: Ave Maria, de Dana, par Mme Bruno Robert; O Salutaris, de Flégier, par Mme B. Nadeau, de Shawinigan; Choeur "Bénédictus et Reconnaissance," de E.-A. Gely, avec soli par Mme Roméo Onellette et Mlle Simonne Rheault; chœur "L'Heure du Mystère," de Vignal, avec soli par Mme J.-Chs Blais.

Immédiatement après la cérémonie religieuse il y eut réception chez Mlle Wilfrid Normandin, puis l'heureux couple est parti pour un voyage de noces de quelques semaines à Waterbury, Conn.

Etaient présents à cette réception: MM. et Mmes Wilfrid Normandin, Frank Dingle, sr. de La Tuque; Rémi Bruneau, J.-G. Déla, de Montréal; Mlle Marie-Eugénie Pellerin, de Shawinigan; Mmes Armand Rheault et Bruno Robert, Mlle Anna et Alphonsine Laperrière, Alice Hébert, Mlle J.-Chs Blais, Eusèbe Poulin, Mlle Blanche LeFranc, Brigitte Quesnel, Antonia Quesnel, Annette Pagé, Mme Adélaide Normandin, le Professeur J.-N. Leclerc, Mme F. Nadeau, de Shawinigan; Mme Anselme Normandin, etc.

Mariage Rousseau-Albert

Ces jours derniers, en l'église St-Paul de Grand'Mère a été béni le mariage de Mlle Auréa Rousseau, fille de M. Ludger Rousseau, de cette ville, à M. Aurèle Pothier, fils de M. Alfred Pothier, aussi de cette ville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Arthur Rousseau, vicaire à St-Paul, et cousin de la mariée. M. Ludger Rousseau servait de témoin à sa fille et M. Alfred Pothier à son fils. Durant la messe, un joli programme de chant et de musique fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Immédiatement après la cérémonie religieuse il y eut réception chez les parents de la mariée, puis l'heureux couple est parti pour un voyage de noces de quelques semaines à Montréal et Ottawa.

Etaient présents à cette réception: MM. et Mmes Ludger Rousseau, Alfred Pothier, Aurèle Pothier, Raymond Lafrenière, Ben Pothier, A. l'Archevêque, Omer Carle, René Quesnel, MM. Etienne Rousseau, Aimé Pothier, Armand Gingras, Adélaide Pothier, Joseph Berthiaume, Paul Lamirande, Mlle Marguerite Bernard, Jeannette Massicotte, Yvonne Massicotte, Edouard Lamirande, Simonne Lamirande, Gisèle Pothier, Mmes Ernest Courteau, Alfred Villeneuve, Mme Vve Hercule Laporte, etc.

Shawinigan

Concerts par l'Harmonie du Collège

Mieux vaut tard que jamais, dit le proverbe et nos édiles en sont venus à la même conclusion lorsque Son Honneur le Maire J.-H. Nap. Desaulniers a suggéré au Conseil, mercredi soir, que des concerts publics soient donnés par l'Harmonie de l'Immaculée-Conception. Quand on dit "des concerts," il ne faut pas croire cependant qu'il s'agit d'un nombre illimité. D'abord la saison est un peu avancée et de plus il y en a-t-elle quelque chose pour avoir les musiciens. Il est vrai, comme l'a dit M. le Maire, que la Fanfare Laurentide serait prête à venir donner un concert à titre gracieux, mais il ne faut pas trop lui en demander. Quant à nos locaux, ils demandent \$25.00 par concert, non pas pour eux-mêmes, car ils sont toujours bien disposés à donner leur temps gratuitement, mais ils n'ont pratiquement aucune source de revenus et ils ont constamment besoin d'argent pour améliorer leur corps de musique qu'ils ont la légitime ambition de vouloir mettre sur un pied d'égalité avec les autres fanfares de la Province. Nos musiciens veulent bien se dévouer mais ils demandent en retour qu'on les encourage, ce qui évidemment n'est que raisonnable. La ville n'est pas encore prête à supporter une fanfare municipale mais elle peut cependant venir en aide à celle que nous avons déjà. C'est pourquoi le Conseil a unanimement décidé d'inviter l'Harmonie de l'Immaculée-Conception à donner deux concerts dans le cours du mois de septembre et le dimanche soir de

préférence: l'un au Parc de la Victoire et l'autre à St-Marc, dans la cour du Collège du Sacré-Coeur. La fanfare de la Laurentide sera aussi invitée à venir donner un concert ici à une date qui lui conviendra.

Une classe pour garçons à l'Hôtel de Ville

Une classe pour garçons vient d'être ouverte à l'Hôtel de Ville. Voilà certes une innovation et c'est bien le cas d'appliquer le proverbe: "Nécessité est mère d'industrie." Les inscriptions au Collège de l'Immaculée-Conception ont été tellement nombreuses cette année que les RR. Frères ont dû refuser un bon nombre et ensuite chercher un local où loger le surplus des nouveaux élèves. C'est alors que la Commission Scolaire, dont M. l'échevin H. Desaulniers est le président, a eu l'idée de s'adresser au Conseil de ville pour le prier de lui louer le local antérieurement occupé par les bureaux de l'ingénieur de la cité pour y ouvrir une classe. M. J.-O. S. Brunet, secrétaire de la Commission Scolaire, a adressé une lettre à cet effet à nos édiles qui se sont empressés de se rendre à cette demande. Le local en question a donc été loué à la Commission Scolaire, à raison de \$15.00 par mois, pour un temps indéterminé "en attendant la nouvelle école de St-Bernard". Il est donc certain que ce sera au moins pour toute la durée de l'année scolaire qui vient de commencer. On a commencé à aménager cette classe à l'Hôtel de Ville et, en serrant un peu les rangs, on compte y loger quarante bambins. Il est très probable que la Commission Scolaire devra encore louer un autre local quelque part en ville pour y loger un autre groupe d'élèves des Frères. Ceux-ci, comme nous le disions plus haut, ont dû, comme la chose s'est déjà produite dans le passé d'ailleurs, refuser un certain nombre d'élèves de moins de sept ans afin de garder la place pour de plus âgés.

Si l'y avait encore ici des contribuables qui doutaient de la nécessité d'une école pour garçons dans St-Bernard ils seraient bien forcés maintenant de se rendre à l'évidence. Comme le dit M. Brunet, dans sa lettre au Conseil, le Collège de l'Immaculée-Conception était complètement rempli lors de la fermeture des classes au mois de juin; il n'est donc pas étonnant qu'il ne suffise plus aux besoins de la gent écolière qui chaque année devient de plus en plus nombreuse. Nous avons ici de vastes écoles bien aménagées tant pour filles que pour garçons et presque partout, l'on est à l'étroit malgré les agrandissements considérables qui ont été faits au couvent des Ursulines comme à celui des Révères Soeurs Grises de la Croix à St-Marc. Le Collège du Sacré-Coeur à St-Marc devra avant longtemps être agrandi de même que l'Académie St-Bernard qui chaque année reçoit un nombre toujours croissant d'élèves. Et nous devons nous en réjouir parce que cela est tout à l'honneur de notre ville, de notre population qui fait preuve d'une belle vitalité dont toute la race bénéficie.

Les nôtres d'abord

M. Georges Roy, de St-Marc, qui à deux ou trois reprises s'était déjà adressé à la ville pour obtenir du travail, s'est de nouveau présenté devant le Conseil, mercredi soir, pour formuler la même demande en ajoutant que malgré les promesses qu'on lui avait faites il n'a pas encore réussi à obtenir un emploi. Cette fois, M. Roy a reçu l'assurance que sa requête serait exaucée.

En discutant le cas de M. Roy le Conseil en est venu à parler de la préférence qui doit être accordée à nos concitoyens sur les travaux de la Corporation. A ce sujet, M. l'échevin Lucien Bourassa déclara qu'en autant qu'il était au courant de ce qui se passe sur les travaux municipaux, il pouvait affirmer que le surintendant des travaux de la cité, M. G. Dumoulin, n'emploie que des citoyens de Shawinigan. Lorsqu'il y a des étrangers qui travaillent pour la ville, ceux qui le savent n'ont qu'à avertir M. Dumoulin qui les congédiera immédiatement parce qu'à l'instruction de n'employer que des nôtres autant que possible et personne ne saurait lui reprocher de ne pas suivre ces instructions. De plus, le travail se donne de préférence à ceux qui sont soutiens de familles.

M. l'échevin Jos.-F. St-Onge demanda aussi s'il ne serait pas possible de répartir l'ouvrage à la Corporation de façon à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui aient de l'emploi. La chose sera référée au gérant et au surintendant des travaux.

De son côté, M. l'échevin J.-A. Richard suggéra à ses collègues d'adresser une requête aux compagnies locales les priant d'employer dans leurs usines des citoyens de Shawinigan ou d'Almaville et de la Baie Shawinigan de préférence à des étrangers. La chose a déjà été faite par un Conseil précédent et avait alors produit de bons résultats, mais mensuellement on est revenu au point de départ, c'est-à-dire que la situation est redevenue ce qu'elle était autrefois: les étrangers obtiennent aussi facilement de l'emploi de nos compagnies que nos concitoyens. "Il ne peut être question pour nous, ajouta M. Richard, de dicter une ligne de conduite aux compagnies locales, mais je crois que nous pourrions tout de même, attirer leur attention sur ce point, et nous aurons au moins la satisfaction d'avoir fait notre devoir."

Une motion en ce sens, proposée par M. l'échevin Richard et secondée par M. l'échevin Jos. Veilleux fut adoptée à l'unanimité.

En retraite fermée

Une trentaine de nos concitoyens, pilotés par M. G. Dumoulin, surintendant des travaux à la Corporation, sont partis jeudi après-midi pour Québec où ils prendront part à une retraite fermée à la Villa Manière. Ils seront de retour ici dimanche soir.

Vous obtenez toujours plus de vraie BONNE QUALITE pour votre argent quand vous achetez le bon vieux

La Canadian Amusements Regd qui, par l'intermédiaire de Mtre Edouard Fleury, de cette ville s'est adressée au Conseil pour obtenir une licence lui donnant droit de donner des représentations ici pendant une semaine, s'est vue refuser par nos édiles le permis qu'elle sollicitait.

Avant de répondre par un refus à la requête formulée de vive voix par Mtre Fleury, nos édiles, ayant suspendu pour quelques minutes la séance du Conseil, s'étaient réunis en comité privé pour discuter la question.

Ce fut Son Honneur le Maire Desaulniers qui fit connaître à Mtre Fleury ainsi qu'à un représentant de la Canadian Amusements Regd qui l'accompagnait la décision du Conseil. M. le Maire donna pour raison que depuis six ans la ville avait toujours refusé de laisser entrer ici des amusements du genre de ceux qu'offre la Canadian Amusements et que le Conseil actuel n'avait pas l'intention de se départir de cette ligne de conduite.

"Nous reconnaissons, ajouta M. le Maire, que vos représentations sont parfaitement morales et nous ne pouvons vous faire aucun reproche à ce sujet, mais nous ne voulons pas prendre sur nous de fournir une telle occasion de dépenses à notre population. Nous voulons que l'argent de nos citoyens et surtout de nos familles pauvres reste ici et pour cela il ne faut pas les exposer, les inviter presque à faire des dépenses exagérées."

Les nôtres d'abord

M. Georges Roy, de St-Marc, qui à deux ou trois reprises s'était déjà adressé à la ville pour obtenir du travail, s'est de nouveau présenté devant le Conseil, mercredi soir, pour formuler la même demande en ajoutant que malgré les promesses qu'on lui avait faites il n'a pas encore réussi à obtenir un emploi. Cette fois, M. Roy a reçu l'assurance que sa requête serait exaucée.

En discutant le cas de M. Roy le Conseil en est venu à parler de la préférence qui doit être accordée à nos concitoyens sur les travaux de la Corporation. A ce sujet, M. l'échevin Lucien Bourassa déclara qu'en autant qu'il était au courant de ce qui se passe sur les travaux municipaux, il pouvait affirmer que le surintendant des travaux de la cité, M. G. Dumoulin, n'emploie que des citoyens de Shawinigan. Lorsqu'il y a des étrangers qui travaillent pour la ville, ceux qui le savent n'ont qu'à avertir M. Dumoulin qui les congédiera immédiatement parce qu'à l'instruction de n'employer que des nôtres autant que possible et personne ne saurait lui reprocher de ne pas suivre ces instructions. De plus, le travail se donne de préférence à ceux qui sont soutiens de familles.

M. l'échevin Jos.-F. St-Onge demanda aussi s'il ne serait pas possible de répartir l'ouvrage à la Corporation de façon à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui aient de l'emploi. La chose sera référée au gérant et au surintendant des travaux.

De son côté, M. l'échevin J.-A. Richard suggéra à ses collègues d'adresser une requête aux compagnies locales les priant d'employer dans leurs usines des citoyens de Shawinigan ou d'Almaville et de la Baie Shawinigan de préférence à des étrangers. La chose a déjà été faite par un Conseil précédent et avait alors produit de bons résultats, mais mensuellement on est revenu au point de départ, c'est-à-dire que la situation est redevenue ce qu'elle était autrefois: les étrangers obtiennent aussi facilement de l'emploi de nos compagnies que nos concitoyens. "Il ne peut être question pour nous, ajouta M. Richard, de dicter une ligne de conduite aux compagnies locales, mais je crois que nous pourrions tout de même, attirer leur attention sur ce point, et nous aurons au moins la satisfaction d'avoir fait notre devoir."

Une motion en ce sens, proposée par M. l'échevin Richard et secondée par M. l'échevin Jos. Veilleux fut adoptée à l'unanimité.

En retraite fermée

Une trentaine de nos concitoyens, pilotés par M. G. Dumoulin, surintendant des travaux à la Corporation, sont partis jeudi après-midi pour Québec où ils prendront part à une retraite fermée à la Villa Manière. Ils seront de retour ici dimanche soir.

Vous obtenez toujours plus de vraie BONNE QUALITE pour votre argent quand vous achetez le bon vieux

La Canadian Amusements Regd qui, par l'intermédiaire de Mtre Edouard Fleury, de cette ville s'est adressée au Conseil pour obtenir une licence lui donnant droit de donner des représentations ici pendant une semaine, s'est vue refuser par nos édiles le permis qu'elle sollicitait.

Avant de répondre par un refus à la requête formulée de vive voix par Mtre Fleury, nos édiles, ayant suspendu pour quelques minutes la séance du Conseil, s'étaient réunis en comité privé pour discuter la question.



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

Revue semestrielle des aménagements hydrauliques

L'hon. M. Charles Stewart,
Ministre de l'Intérieur, in-
dique les progrès réalisés
au Canada

Dans la présente revue semestrielle de entreprises canadiennes d'aménagement de forces hydrauliques, l'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, donne une idée des progrès réalisés depuis le début de l'année. Plusieurs ouvrages ont été terminés et mis en fonctionnement, des entreprises de première importance ont été poussées avec diligence, et de nouveaux projets comportant des travaux considérables ont été mis à l'étude dans plusieurs provinces.

Durant la première moitié de l'année, les nouveaux aménagements entrepris ainsi que les additions à des usines déjà existantes ont ajouté près de 200,000 ch. au total des installations du Dominion, tandis que les aménagements actuellement en voie de réalisation comporteront une puissance ultime supérieure à 2,000,000 de chevaux. Le présent exposé ne passe en revue que les installations les plus importantes.

Colombie-Britannique. — La British Columbia River Corporation a commencé dès le début de l'année à Ruckin, sur la Stave la construction d'une nouvelle station centrale. On espère que le premier groupe électrogène de 42,500 ch. sera installé pour l'automne de 1930 et le second de même puissance en 1931. La même compagnie pousse activement la construction d'un aménagement important sur la Bridge, et s'attend à pouvoir utiliser les premiers 56,000 ch. en 1933. L'agrandissement et l'amélioration de l'aménagement de la rivière Jordan sur l'île Vancouver ont également été commencés et comprennent l'installation de 2,250 ch. à une usine à fonctionnement automatique située près du barrage actuel de dérivation.

Ailleurs dans la province, la West Kootenay Power and Light Co. a terminé son usine de 75,000 ch. à South Shewan sur la Kootenay et la West-Canadian Hydro-Electric Corporation a mis en fonctionnement aux chutes Shuswap dans le district de Vernon un aménagement initial de 3,800 ch.

Les aménagements projetés comprennent l'installation de 15,000 ch. au canon d'Elphinst sur la rivière Elk par la East Kootenay Power Co. et une usine de 80,000 ch. pour la West Kootenay Power and Light Co. sur la Pend d'Oreille. D'autres projets sont également à l'étude pour l'exploitation des forces hydrauliques des rivières Campbell, Nimpkish et Stamp sur l'île Vancouver et Lois Chilo et Adams sur le continent.

Alberta. — Des progrès satisfai-

sants ont été réalisés par la Calgary Power Co. dans l'érection de sa centrale de Ghost sur la Bow, environ trente milles à l'ouest de Calgary. L'aménagement initial comportera deux groupes électrogènes de 18,000 ch. et l'on s'attend que l'usine entrera en fonctionnement sous une haute chute partielle en novembre de cette année. La compagnie fait aussi étendre son réseau de transmission dans la région située entre Calgary et Edmonton.

Saskatchewan. — Le premier aménagement hydroélectrique de cette province est maintenant en bonne voie de réalisation à Island Falls sur la Churchill où la Churchill River Power Co. filiale de la Hudson Bay Mining and Smelting Co., construit une centrale destinée à recevoir six groupes électrogènes de 14,000 ch. chacun dont trois seront d'abord installés. Les ouvrages en béton ont été commencés en juin et l'on s'attend que l'usine sera susceptible de produire l'énergie avant la fin de 1930. Une ligne de transmission longue d'environ 65 milles transportera l'énergie à la mine et à l'usine de Flin Flon.

Manitoba. — Deux importants aménagements hydroélectriques sont en voie de réalisation sur la Winnipeg. La North Western Power Co. filiale de la Winnipeg Electric Co., continue les travaux à sa centrale des Chutes Seven Sisters dont la puissance ultime sera de 235,000 ch. produits par six groupes électrogènes de 37,500 ch. chacun. Cette firme se propose d'installer les trois premiers groupes sous une haute chute partielle avant la fin de 1930. Plus en amont, aux chutes Slave la Ville de Winnipeg a récemment adjugé le contrat pour l'érection d'une centrale où huit groupes produiront chacun 12,500 ch. soit un total de 100,000 ch. Deux groupes seront d'abord installés et seront prêts à fonctionner en 1931.

Ontario. — La Commission Hydroélectrique d'Ontario procède à l'installation de son 10e groupe électrogène de 58,000 ch. à sa centrale de Queenston sur la Niagara. Les travaux ont également été repris à l'usine de 54,000 ch. que la Commission érige à Alexander Landing sur la Nipigon et qu'elle se propose de terminer en 1931. Elle a aussi presque terminé à la chute Elliott sur la rivière South près de North Bay un aménagement de 1,800 ch. qu'elle compte mettre en fonctionnement cet automne et un autre de 2,200 ch. aux chutes Tretheway sur la South Muskoka. La construction du barrage-réservoir des chutes Ear situées à la décharge du lac Seul sur la rivière English vient d'être terminée et l'on y aménage actuellement une usine de force qui fournira 5,000 ch. à la région minière du lac Red et dont l'achèvement est attendu pour janvier 1930. On est aussi à installer une ligne double de transport de 220,000 volts destinée à fournir à Toronto l'énergie produite sur la Gatineau.

Dans l'Ontario septentrionale deux nouveaux aménagements viennent d'être terminés. L'un de 28,200 ch. pour l'International Nickel Co. of Canada au barrage Big Eddy sur la Spanish et l'autre pour l'Algoma District Power Co. aux chutes High sur la Michipicoten. Ce dernier comporte une installation initiale de 18,700 ch. qu'une nouvelle ligne de transmission fournit au Sault Ste-Marie. La Canada Northern Power Corporation se propose d'aménager prochainement 13,000 ch. à The Upper Notch sur la rivière Mont-Real à environ vingt milles de Cobalt. L'énergie produite à cet endroit servira à l'exploitation des entreprises en cours de réalisation ou projetées qui devront maintenir une source constante et croissante d'énergie à bon marché pour les besoins industriels, commerciaux et domestiques du Dominion.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt. Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les parquets cirés étant plus beaux que les parquets forcés, il est à conseiller de leur donner une belle teinte dorée.

Plusieurs ménagères ne savent pas préparer l'encastique. C'est très facile, cependant. L'encastique se prépare en faisant fondre de la cire, jaune ou de la paraffine dans un récipient que l'on place sur un coin du fourneau. Lorsque le tout est liquide, on le retire et on y verse de l'essence de térébenthine (1 pinte de térébenthine par livre de paraffine). L'encastique est prêt.

Pour le poser, on se sert d'un tampon de laine que l'on trempe dans la préparation, puis on en enduit uniformément le parquet. Lorsqu'il est suffisamment sec, on le frotte avec un torchon de laine pour le rendre brillant.

Le parquet doit être balayé et lavé avant de mettre l'encastique. Les planchers baillés ou peints se lavent à l'eau claire. S'ils sont bien sales ou que quelques corps gras y soient tombés, on emploie de l'eau tiède savonneuse ou bien de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une petite quantité d'ammoniaque et on rince ensuite et on assèche.

Les parquets cirés se lavent d'abord avec de l'eau chaude. On les enduit ensuite d'encastique. On les laisse sécher et on les frotte avec une brosse spéciale ou bien avec une brosse ordinaire recouverte d'un chiffon de laine.

Le linoléum s'entretient comme le plancher peint ou baillé selon qu'on le ciré ou qu'on le lave. Pas besoin de brosse pour laver le linoléum. Quelques ménagères s'en servent pour le nettoyage du linoléum. C'est une erreur, puisque la brosse nuit à sa durée et contribue à enlever le vernis dont il est recouvert.

En nettoyant le parquet, il faut éviter de placer le seau près des murs ou des peintures et l'isoler du plancher par un linge assez épais afin d'éviter qu'il ne laisse des marques circulaires.

Un bon moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de coller dans la jointure du mastic liquide, puis le râcler avec des morceaux de verre et le laisser durcir.

Ensuite, on encastique le plancher et on le brosse.

Les symptômes d'évolution religieuse commencent de se dessiner dans le Japon

A une récente assemblée tenue à Tokio, on a surtout traité le problème religieux et tiré des conclusions sur les changements en train de s'opérer.

LE CATHOLICISME

Tokio, 1.—Les 10, 11 et 12 juin de nier, ont lieu à Tokio dans le grand hall de l'Université Impériale, la réunion plénière des supérieurs des lycées de jeunes filles reconnus officiellement par le ministère de l'Instruction publique.

L'assemblée s'ouvrit le 10 juin, par un magistral discours du ministre de l'Instruction publique.

Sept cents cinquante-huit directeurs du Japon, de la Corée et de Formose, étaient présents, dont cinq ou six femmes, une religieuse du Verbe Divin, un pasteur japonais, un bonze, et un prêtre des Missions Étrangères de Paris.

Atmosphère cordiale, discussions courtoises.

Plusieurs questions relatives aux règlements scolaires furent discutées et réglées. Mais, contre toute attente, et principalement à la question religieuse.

Jusqu'ici au Japon, les efforts des éducateurs se sont portés sur le culte national, le shintoïsme. L'enseignement oral était souvent illustré et corroboré par la conduite des élèves en pèlerinage aux temples du shinto. Ce fut même parfois l'occasion de brimades contre les enfants chrétiens, accusés de manquer de patriotisme, ce qui, par répression, faisait regarder le christianisme comme opposé aux institutions nationales.

Or, le gouvernement actuel se préoccupe de l'envahissement des idées subversives "made in Russia". Il veut les combattre par tous les moyens. Pour cela il fait appel surtout aux éducateurs.

Le problème religieux a donc été traité en cette assemblée. Voici quelques conclusions ressortant de ces discussions:

1) — Évidemment l'esprit païen n'est pas mort. Quelques partisans de l'ancienne école voient dans le renforcement du culte national un grand remède à la poussée des idées communistes. Ils ont conseillé d'accentuer encore le culte d'Amaterasu, comme déesse du Japon, et de multiplier les visites aux temples shintoïstes. Inutile donc pour eux de se mettre martel en tête pour traiter de religion puisque le Japon a tout ce qu'il faut à ce point de vue.

Cette proposition, si flatteuse pour l'amour-propre japonais, et encore si en vogue il y a quelques années, n'eut aucun succès. Premier signe de changement de temps.

2) — Au contraire, l'intention de détacher les "jinja", temples officiels, des "mya", temples de la religion shintoïste, paraît de plus en plus évidente. C'est ainsi qu'il a été proposé que les sautes faites aux ancêtres de la patrie, honorés dans ces temples, fussent expliquées par les directeurs d'école dans un sens purement civil, comme un acte de respect patriotique. Celui qui dirait les débats explicites, clair, donner un sens religieux à ces sautes, c'était aller contre la liberté de conscience et contre la loi qui accorde la liberté des cultes. Et l'on s'expose par là à voir traiter ces cérémonies officielles de superstitions.

La majorité se rangea à cette proposition.

Sans doute, le ministère de l'Éducation prétend-il depuis longtemps ne donner qu'un sens purement civil à ces cérémonies, mais, en réalité, les éducateurs en général les interprètent dans un sens religieux et national.

Il est évident que le ministère monte maintenant moins de timidité. Ainsi, dans certains manuels d'histoire japonais, publiés cette année, avec approbation du bureau de l'enseignement, on engage à donner au mot kami, être supérieur, dont le caractère est différent. En conséquence les ancêtres de la Maison Impériale ne sont plus des dieux, mais des hommes supérieurs, dignes du respect et de la reconnaissance des sujets du Mikado. On ne réclame plus pour eux que le culte patriotique auquel ils ont droit.

Toutefois au point de vue catholique, ce problème ne sera définitivement réglé que si quelques changements sont apportés dans les cérémonies par la suppression par exemple des "Norito" qui ont un caractère nettement religieux.

Il convient pourtant de dire qu'en général les élèves ne participent pas à ces cérémonies. On conduit tout à tour dans la journée les élèves au temple. Ils saluent d'une inclination de la tête et tout est fini.

Si cette salutation n'est ordonnée que comme acte de respect, en dehors de toute signification religieuse, il y a certainement là progrès sur le passé.

3) — Mais on alla plus loin: Jusqu'ici on ne pouvait parler de religion aux élèves. Or, il a été demandé d'entretenir le sentiment religieux chez ces enfants, et au besoin de le faire naître chez celles qui en seraient dépourvues, cela avec le plus de bienveillance et de délicatesse possible.

On peut donc parler de religion aux enfants. Mais évidemment les cérémonies culturelles ou prières collectives sont interdites. C'est aux parents à conduire pour cela leurs enfants dans leurs églises respectives.

Beaucoup d'éducateurs présents ont donc reconnu la nécessité de la religion. Ils y voient une grande force dans le domaine des idées, et l'éducation religieuse a pris rang dans leurs préoccupations. Ce fait important est tout nouveau.

Si l'on arrive au même résultat pour les directeurs des lycées de garçons, et ceux surtout des écoles primaires, la position de la religion catholique sera notablement modifiée, car les missionnaires, au lieu d'être considérés comme des hommes dont la doctrine ne cadre pas avec les institutions nationales, feront d'ormais figure de personnes officielles, dont on demandera parfois les concours.

Pour le milieu se ondair, il n'y a pas grand changement, sans doute car la plupart des directeurs présents ont été ou seront supérieurs d'écoles de garçons. Ils ont tout au plus leur changement pour l'une ou l'autre école. Le milieu est assez homogène. Mais il serait très intéressant d'avoir de sérieux renseignements sur le milieu primaire le plus important, car le problème de l'éducation religieuse en ce milieu qui varie beaucoup selon les contrées.

En tout cas, le ministère de l'Éducation s'efforce d'obtenir l'union de tous les citoyens dans le respect de tous les grands chefs de la patrie en excluant tout caractère religieux. Il souhaite s'assurer ainsi les efforts de tous pour combattre les idées malsaines qui sont un danger pour le pays. Un écueil continué vint le remède.

Le ministère ira peut-être plus loin sur les cérémonies, mais il y a au-dessus de lui le Conseil Privé de la maison impériale, dont, en ce temps, les fonctions consistent à le système de l'ancien culte national. Or, à ces cérémonies de l'installation, ils n'ont rien à opposer de leurs rites païens.

De plus, il ne faut pas se faire trop d'illusions. Les dirigeants de cette grande assemblée n'avaient pas d'idées bien nettes sur la religion. Ils en tenaient la nécessité. C'est déjà quelque chose. Ils sentent que la religion n'est une force et que les vieilles superstitions ne suffisent plus pour donner des convictions solides au peuple et pour le retenir sur la pente du bolchévisme. C'est là un symptôme. Ce sera peut-être le point de départ vers la recherche d'une religion sérieuse qui s'accorde parfaitement avec le principe d'autorité sur lequel repose la puissance impériale. On la trouvera difficilement en dehors du catholicisme. Ce pas franchi, ce sera l'heure de Dieu.

Toutefois, cette heure, humblement parlant, paraît encore lointaine. Si déjà, dans le milieu moyen, certains se rencontrent qui mènent cette question à l'étude, si même quelques-uns reconnaissent que seul le catholicisme est de force à résister à la poussée des idées bolchéviques, les grands, pour la plupart, n'ont pas encore ouvert les yeux. Les ouvriront-ils à temps? Tout est là.

Sympathies

Dans une assemblée générale en date du 8 septembre, les membres de la Philharmonie De La Salle ont appris avec peine la mort de M. Charles Millette père de M. Georges Millette leur dévoué confrère.

En cette triste occurrence il a été proposé par M. Armand Laperrière et secondé par MM. Antonin Corbeil et D. Beaudry, d'adresser une résolution de sympathie à la famille éprouvée de M. Georges Millette, et d'envoyer une copie de ces résolutions aux journaux locaux pour publication.

R.-D. Blais,
Secrétaire de la Philharmonie D.L.S.

L'amabilité de Jésus laisse l'âme toujours semblable à elle-même, reflétant le calme divin dans lequel elle baigne ses puissances pour les imprégner de la charité de celui qui n'est que douceur et bonté.

— Soeur Aimé de Jésus,

Un projet de Colonisation Gigantesque

Une corporation britannique achèterait 20 millions d'acres en Colombie-Britannique

CAPITAL DE \$400,000,000

Londres, 4.—On est assuré de pouvoir se procurer la somme de \$400,000,000 requise pour l'établissement de "Empire Development Corporation", déclare le Dr C.T. Galbraith dans les journaux de Londres, aujourd'hui, et cette assemblée cause beaucoup de réjouissances dans les milieux officiels. Le Dr Galbraith est venu ici pour organiser une émigration de colons en Colombie-Britannique.

Le Dr Galbraith dit que l'on propose à la corporation d'acquiescer 20 millions d'acres de terre en Colombie-Britannique afin d'y établir 20,000 familles anglaises.

Le premier ministre Talmie a demandé à M. Thomas d'envoyer un représentant en Colombie-Britannique, a-t-il déclaré, et je n'attends plus que l'approbation de mon projet par le premier ministre MacDonald, Lord Passfield, M. Thomas et le premier ministre Talmie.

On propose que la Grande-Bretagne et la Colombie-Britannique soient représentées aux comités consultatifs de même que les unions des métiers canadiennes et britanniques. On offrirait des occasions de coopérer aux organisations qui s'occupent de développer l'empire.

Mode perfectionné de cartographie en relief

Le Service Topographique du Ministère de l'Intérieur prépare des modèles intéressants et détaillés

L'un des travaux importants du Service Topographique du ministère de l'Intérieur consiste dans la préparation de cartes en relief qui peuvent servir de diverses manières. Une carte en relief est une représentation à l'échelle d'un territoire déterminé. Les montagnes, les cours d'eau, les plaines, les collines et autres particularités topographiques y sont représentées en relief et de cet ensemble on peut se faire une idée très exacte du pays.

Les cartes en relief ne sont pas d'invention récente. L'histoire nous dit que les premières cartes en relief avaient quelque ressemblance à celles que nous exécutons aujourd'hui (étaient faites par les Chinois il y a près d'un millier d'années. Depuis lors cet art a fait de grands progrès.

La méthode, telle qu'appliquée par le Service Topographique à Ottawa, consiste à façonner un modèle au moyen de feuilles de carton superposées que l'on taille suivant la configuration du terrain et que l'on colle ensemble. Ainsi, avec des feuilles d'un vingtième de pouce d'épaisseur, en utilisant une pour chaque différence de cote de niveau de 50 pieds, une hauteur d'un pouce sur le modèle représentera une altitude de 1,000 pieds sur le terrain. Toute la structure aura alors l'apparence de gradins, comme si elle était faite de blocs à la façon des pyramides d'Égypte.

Du modèle ainsi obtenu on fait un moulage en plâtre que l'on peut ensuite utiliser pour la confection d'exemplaires de la carte. L'opération suivante consiste à coller sur le relief une carte topographique en couleurs. C'est là la partie la plus difficile du travail, pour la raison que le papier, lorsqu'il est mouillé, s'étend parfois en longueur dans une proportion de quatre à six pour cent, tandis que sa largeur peut ne pas varier de plus d'une fraction d'un pour cent. Au cours des opérations le papier doit être manipulé avec précaution, de façon qu'il puisse être placé à la position exacte qu'il doit occuper. Le modèle reçoit alors une couche de vernis pour protéger le papier, puis il est enfoncé dans un cadre vitré.

Avec les perfectionnements apportés à la photographie aérienne, de nouvelles possibilités s'offrent pour la confection de cartes en relief. Les photographies aériennes verticales peuvent maintenant être assemblées en cartes morales reproduisant exactement l'apparence du sol. La question se pose maintenant de savoir si elles peuvent être collées sur une carte en relief de la même étendue. Des expériences nombreuses ont été effectuées dans ce sens par le Service Topographique et l'on espère que les difficultés de toutes sortes qui s'opposent encore à la réussite de ce projet seront bientôt vaincues.

Ce qui valut la fondation de Montréal

"Vous êtes-vous déjà demandé, nous disait M. Ernest Pitt, agent d'immeubles de Montréal, au cours de la semaine, pourquoi Montréal existe?"

"C'est par pure nécessité que Maisonneuve a choisi le site de Hochelaga comme lieu de débarquement, les rapides de Lachine lui coupant la route. D'autre part, il est à noter que Montréal ne doit sa prospérité pratiquement qu'à une chose: parce que c'est un terminus fluvial. Si les rapides de Lachine n'avaient pas existé au temps de Cartier, Montréal serait tout probablement bâti près de Vaudeville, quelque part au confluent de l'Outaouais et du St-Laurent."

Cette supposition ne manque pas de justesse, si l'on considère que les grands découvreurs du XVIe et du XVIIe siècle n'établissaient leurs postes ravitaillés qu'aux confluentes de cours d'eau. Jacques Cartier descend à Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay; puis, à Québec, là où la St-Charles se jette dans le St-Laurent, il descend encore au Trois-Rivières, jonction du St-Maurice et du St-Laurent, et il aurait sans doute mouillé au large de Vaudeville, si les rapides de Lachine ne l'avaient pas arrêté dans son intrusion vers le cœur du continent américain.

Nous pouvons donc dire que, sans les rapides, nous n'aurions pas de Montréal tel qu'il est à l'heure actuelle, et même pas du tout, puisque le mot "Montréal" vient de "mont réel" ou "mont royal". Ce nom lui a été donné en 1705 en remplacement de "Vile Marie".

Démission de Gardiner et Prorogation

Régina. — Le premier ministre Gardiner a communiqué sa démission et le Dr J.T. Anderson, leader des forces de l'opposition a été invité à former un gouvernement. Les Châmbres ont ensuite été prorogées après une session qui a duré trois jours.

La lettre de démission de M. Gardiner comme premier ministre remise au lieutenant-gouverneur se lit comme suit:

"Votre Excellence
"Au cours de la séance de la Législature à 12 h. 30 a.m. vendredi le 9 septembre 1929 un amendement exprimant un manque de confiance dans votre gouvernement a été adopté.

"Ci-joint vous trouverez une copie des votes officiels, des protocoles exposant la motion principale, l'amendement et le résultat du vote.

"Je crois par conséquent qu'il est de mon devoir de vous remettre ma démission comme premier ministre de la province de la Saskatchewan. Ceci évidemment comporte la démission de mes collègues.

"Étant donné l'appui accordé au Dr J.T. Anderson, chef du parti conservateur, je recommande respectueusement et conseille à Votre Excellence de l'inviter à former un gouvernement.

"J'ai l'honneur d'être
Votre obéissant serviteur.
Signé: J.-G. Gardiner.

Signor G. Agostini au radio ce soir

Le grand concert donné par l'orchestre du Canadien National entre 9 et 10 heures sera irradié par les postes CNRM de Montréal, CNRO d'Ottawa, CNRQ de Québec et CNRA de Moncton. Le programme suivant sera exécuté sous la direction de G. Agostini, directeur de la Philharmonie De La Salle des Trois-Rivières, et grand compositeur de renom.

PROGRAMME

- 1—"Perdus à tout jamais", mélodie—poème symphonique. Composition pour Orchestre par Signor G. Agostini.
- 2—"La Tosca" "D'art et d'amour je vivrai". G. Puccini. Chanté par Mme Alphonse Thibodeau, soprano avec accompagnement d'Orchestre.
- 3—"Chanson légère". F. d'Erlanger. Chanté par Mme Alphonse Thibodeau, Soprano avec accompagnement d'Orchestre.
- 4—"Wedding of the Rose" est très caractéristique, plein de légèreté et de délicatesse. La "Parade des soldats de bois" autre superbe pièce de Léon Jessel est d'un brillant effet, surtout par l'interprétation artistique que lui donne le Directeur Signor Agostini avec ses musiciens toujours fidèles à faire écho au moindre signal de la baguette.
- 5—"March of the Dwarfs" par Grieg.
- 6—"Selection sur "Madame Butterfly". G. Puccini.
- 7—"O Canada mon pays mes amours". Labelle.
- 8—"A des oiseaux". Desmarre.

Chantés par Mme Alphonse Thibodeau, Soprano
7—"Mon amie" Orchestre, Foucher
8—"Hérodiade" Chanson de Slomé Massenet. Chanté par Mme Alphonse Thibodeau, Soprano
9—"Le barbiier de seville" Ouverture G. Rossini

Vient de paraître

L'édition d'août-septembre de l'Actualité Economique vient de nous arriver.

Nous remarquons en premier lieu un article de M. Georges De Leener, professeur à l'Université de Bruxelles, sur le port d'Anvers et les relations du Canada avec l'Europe continentale; et un article de M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), sur la clause de non-concurrence dans les contrats de travail. M. Fortunat Fortier, donne un article sur l'avenir du détail indépendant, et M. Oscar Blain, un article sur le rôle de la comptabilité dans le petit commerce. Nous conseillons d'une façon toute particulière la lecture de ces deux articles aux détaillants et petits commerçants de Montréal et de la Province.

Vient ensuite, la chronique Faits et nouvelles, série de petits articles sur l'industrie charbonnière de l'Alberta, la situation de l'industrie au Canada, les ports de St-Jean et de Halifax, sur la concurrence financière des Etats-Unis et de l'Angleterre, ainsi qu'une série de renseignements des automobiles dans le monde.

La chronique A travers les revues résume les articles de M. Pierre Lyautey sur La diplomatie économique, de M. Auguste Laveleye sur Le rôle de la banque internationale, que l'on projette de créer à Bruxelles; du Dr W. Schultz, sur l'orientation professionnelle en Allemagne; et de M. E. Pollet, sur La politique douanière anglaise. Une abondante bibliographie complète le fascicule.

La Philharmonie remporte un beau succès

Tous les concerts donnés durant la saison par la Philharmonie De La Salle ont été autant de succès artistiques hautement appréciés de notre population trifluvienne toujours avivée d'entre de la bonne musique.

Le programme exécuté dimanche soir par la Philharmonie De La Salle, sous la direction de Signor Agostini était de la première force et fut rendu avec un brio qui souleva parmi les milliers d'auditeurs, un enthousiasme délirant.

La marche "Desert Song" de Romberg produisit la grande sélection exécutée dans le cours du Programme. L'Ouverture "Si j'étais Roi" dont l'Opéra est particulièrement connu des trifluviens est une oeuvre remarquable par une alternance de majesté et de badinage. Elle fut chaeu ensemment applaudie. L'intermezzo "Wedding of the Rose" est très caractéristique, plein de légèreté et de délicatesse. La "Parade des soldats de bois" autre superbe pièce de Léon Jessel est d'un brillant effet, surtout par l'interprétation artistique que lui donne le Directeur Signor Agostini avec ses musiciens toujours fidèles à faire écho au moindre signal de la baguette.

La marche "Desert Song" de Romberg produisit la grande sélection exécutée dans le cours du Programme. L'Ouverture "Si j'étais Roi" dont l'Opéra est particulièrement connu des trifluviens est une oeuvre remarquable par une alternance de majesté et de badinage. Elle fut chaeu ensemment applaudie. L'intermezzo "Wedding of the Rose" est très caractéristique, plein de légèreté et de délicatesse. La "Parade des soldats de bois" autre superbe pièce de Léon Jessel est d'un brillant effet, surtout par l'interprétation artistique que lui donne le Directeur Signor Agostini avec ses musiciens toujours fidèles à faire écho au moindre signal de la baguette.

Félicitations aussi aux musiciens habiles de la Philharmonie, ils savent répondre par leur enthousiasme au dévouement de leur éminent Directeur.

Téléphone 142

L. A. HEBERT

PHARMACIEN-LICENCIE

Assortiment complet de remèdes brevetés, articles de toilette, cigares, cigarettes, etc.

SPECIALITE: Préparation des prescriptions.

54 avenue Lavolette, - - Les Trois-Rivières.

(En face de la rue Royale)

Ecole Technique et de Papeterie

TROIS-RIVIERES 1928 - 1929

Ouverture des Cours: Mercredi, 11 septembre

Ecole Technique

Cours du jour: Dessin industriel. Mécanique d'ajustage. Menuiserie. Charpente. Modélerie. Ebénisterie. Forges. Trempe des métaux. Fonderie.
Durée: trois ans. Diplôme officiel du Gouvernement.
Cours d'automobile sur l'entretien et la réparation pour chauffeurs et jeunes gens désirant travailler dans les garages.
Durée: 8 mois.
Cours du soir: Ouverture vers la mi-octobre.

Ecole de Papeterie

Cours Technique.—Cours de trois ans sur la fabrication de la pulpe et des papiers, permettant aux jeunes gens d'occuper des positions de techniciens dans nos usines.
Régime Industriel.—Cours de deux ans sur la technique de la fabrication de la pulpe et du papier organisé spécialement pour les ouvriers d'usines.

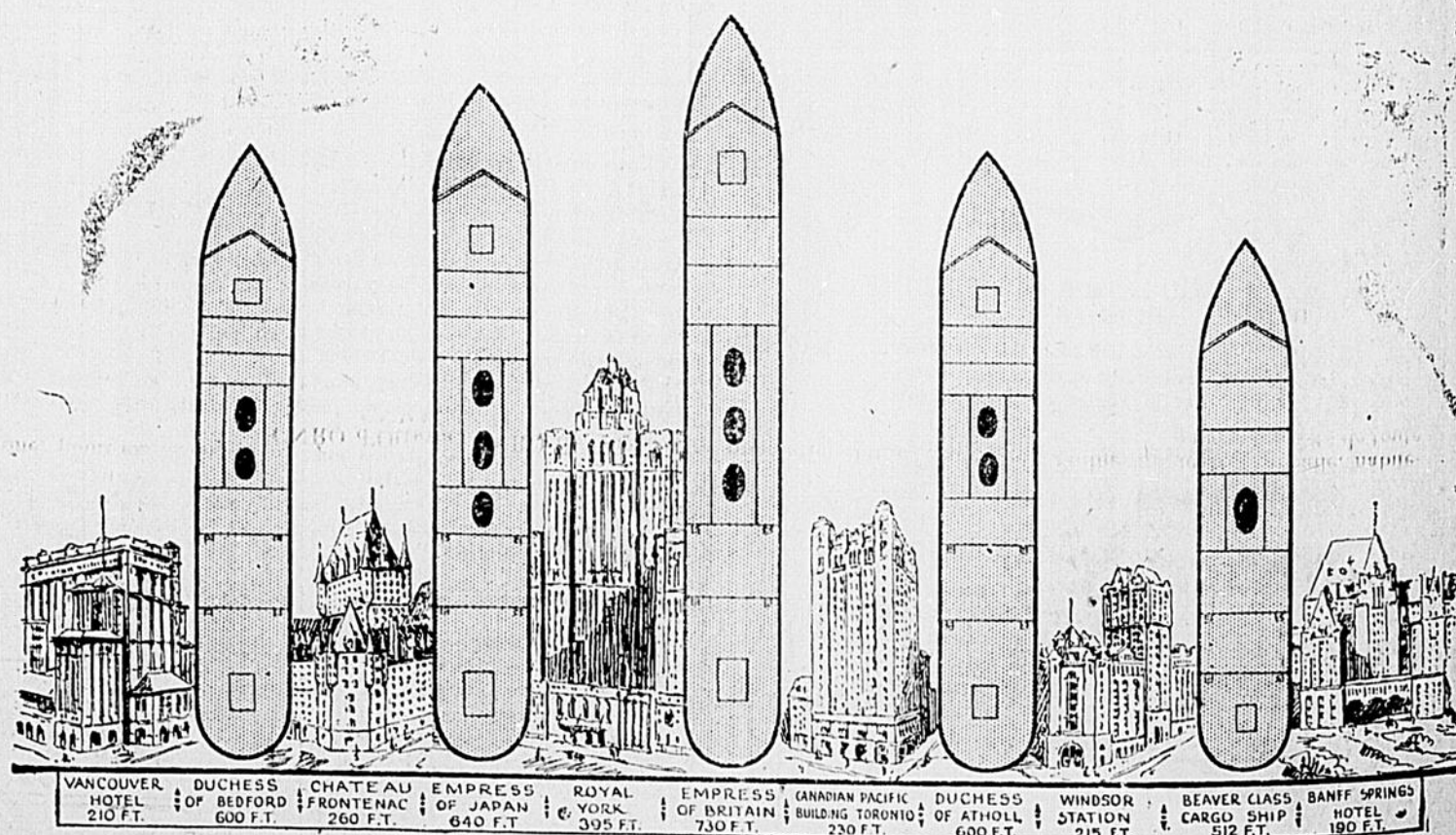
Ouverture des Cours: 16 septembre.

S'adresser à l'Ecole, pour tout renseignement additionnel

Inscriptions tous les jours de 10 heures à midi, et de 2 à 4 heures, samedi après-midi et dimanche exceptés.

Téléphone: 1336

Rapprochement Intéressant entre les Grands Hôtels et les Navires du C. P. R.



Le Pacifique Canadien, la plus grande compagnie de transport au monde, possède une vaste chaîne de luxueux hôtels dans les grands centres et les plus belles villégiatures du Canada. Elle exploite aussi la plus puissante flotte canadienne de paquebots et cargos. La comparaison que l'on fait ici entre la hauteur des hôtels et la longueur des navires est très intéressante et donne une idée concrète du merveilleux développement du Pacifique Canadien.